

□ Ils seront 10 000 au Canada à Noël

□ Les services du ministère sont débordés

Le nombre de réfugiés sans statut double à Montréal

■ OTTAWA — En quatre mois, le nombre de réfugiés sans statut a doublé à Montréal

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

passant de 1 500 à 3 000. D'ici à Noël, ils seront 10 000 au Canada

dont près de la moitié dans la métropole.

« Leur arrivée massive constitue un problème de plus en plus aigu », a déclaré hier M. Raphaël Girard, directeur des Affaires des réfugiés au ministère de l'Emploi et de l'Immigration. « Le système ne peut suffire à la demande », a dit M. Girard.

Venues au Canada à titre de touristes, ces personnes ont ensuite demandé le statut de réfugiés lors de leur descente d'avion à Mirabel ou à Malton. Ayant tout abandonné dans leur pays d'origine, ces réfugiés sont souvent démunis et doivent compter sur des organismes bénévoles pour leur venir en aide

avant de trouver un emploi ici.

« À la fin d'août, il y avait 8 371 de ces réfugiés économiques ou politiques non reconnus qui attendaient une réponse du ministère », a dit M. Girard au cours d'une entrevue avec LA PRESSE.

« L'affluence est telle que la liste s'allonge de quelque 300 cas

par mois même si on a accéléré le processus depuis le printemps », a-t-il dit. En août dernier seulement, il en est venu plus de 1 000.

Contrairement aux réfugiés qui ont obtenu leur visa d'immigration avant d'arriver au Canada, les personnes sans statut doivent attendre trois mois avant

d'être admissibles à l'aide sociale. Lorsqu'elles y parviennent d'ailleurs, elles touchent des prestations moindres.

Selon M. Girard, le problème dépasse le Canada. Aux États-Unis, par exemple, il y a environ 169 000 réfugiés non reconnus qui

voir RÉFUGIÉS en A 2

AUJOURD'HUI

• MARCHESSAULT

Pendant qu'une caméra cachée immortalisait les gestes suspects d'Henri Marchessault dans la chambre forte de la rue Bonsecours, des experts en filature de la GRC avaient déjà reçu l'ordre de ne pas le quitter des yeux.

page A 3

• LEIGHTON FORD

Depuis dimanche dernier et sans doute jusqu'à dimanche prochain, le « preacher » Leighton Ford aura chaque soir fait salle comble au Palais des congrès de Montréal, où il mène sa croisade évangéliste.

page B 1

• BOURASSA

Robert Bourassa triomphe devant l'un des auditoires les plus nombreux que l'on ait vus depuis longtemps à un déjeuner-causerie organisée par la Chambre de commerce de Montréal.

page A 9

• LIBAN

Le chef de l'OLP, Yasser Arafat, craint que les nouvelles attaques des dissidents du Fatah ne soient qu'une répétition avant la charge finale contre ses forces, encerclées à Tripoli.

page E 1

• RELANCE ÉCONOMIQUE

À la veille du dévoilement de son vaste plan de relance économique et peu avant le dépôt d'un budget supplémentaire, le gouvernement Lévesque multiplie les entretiens avec les banquiers.

page A 9

• HYDRO-QUÉBEC

Dans son marchandage avec le gouvernement concernant son plan de développement, Hydro-Québec se dit prête à ajouter \$1 milliard aux \$2,6 milliards prévus pour l'amélioration de son réseau.

page C 1

SOMMAIRE

Annonces classées C 5, D 3 à D 8	
Arts et spectacles	
— Informations	C 7 à C 11
— Cinéma	C 6
Centenaire	A 8
Décès, naissances, etc.	D 9
Économie	C 1 à C 5
Êtes-vous observateur?	D 6
FEUILLETON	
« La Corriveau »	D 5
Horoscope	D 4
Le monde	E 1
Mots croisés	D 7
« Mot mystère »	D 7
Quoi faire aujourd'hui	C 6
Télévision	C 8
— Télé-câble	C 8
Tribune libre	A 7

TABLOID SPORTS

Bandes dessinées	18
Mots croisés	18



Marvin Hagler s'apprête à atteindre de la gauche le visage de Roberto Duran lors de leur combat, hier soir à Las Vegas. Hagler a triomphé par décision unanime des juges et conservé son titre unifié des poids moyens.

pages 2 et 3

CHEZ STEINBERG

Des rencontres informelles conduiraient à un règlement

■ Il y a une lueur d'espoir dans le conflit qui paralyse les magasins d'alimentation Steinberg.

LISA BINSSE

Un accord serait possible au cours des prochains jours dans ce conflit grâce à un marathon de rencontres entrepris cette semaine par la haute direction de la chaîne d'alimentation et la

section 500 de l'Union des employés de commerce (FTQ). Les parties étaient en conciliation hier.

LA PRESSE a appris de source sûre hier que des rencontres intensives se déroulaient depuis deux jours entre M. Thomas Kuvovica, président du syndicat qui représente les 7 500 employés en grève de Steinberg, et la haute direction de l'entreprise. Ces discussions auraient été très posi-

ves et un règlement prochain ne serait pas impossible.

Un porte-parole patronal a préféré parler de « séances exploratoires » informelles entre « deux personnes », sans la présence des négociateurs des deux parties, précédant la rencontre de conciliation. Ce porte-parole n'a pas voulu s'avancer quant au progrès enregistré lors de ces

voir STEINBERG en A 2

L'arrivée de Stone fait monter la fièvre à Managua

■ MANAGUA — Chassé-croisé à Managua. Doit-on s'attendre à un certain nombre de développements importants sur le plan diplomatique dans la crise américano-nicaraguayenne? Pour l'instant, aucune information n'a filtré. En revanche, il y a du remue-ménage.

En fait, depuis hier matin, on subodorait quelque chose. Cela bougeait. D'autant que la présence à Managua de Richard Stone, l'envoyé spécial du président Ronald Reagan ne pouvait laisser personne indifférent. Visite inattendue, donc motivée

par de nouvelles initiatives ou de nouveaux faits.



CHARLES DAVID

envoyé spécial au Nicaragua

Est-ce un voyage de la dernière chance avant le raidissement définitif des positions de chacune des deux parties? Simple péripétie? Ou est-ce une décelération du processus d'affronte-

ment? À Managua, on en est à se poser des questions et à jongler avec des hypothèses, les unes plus farfelues que les autres mais qui témoignent toutes de la nervosité ambiante.

Les faits: hier matin, une brève information qui allait déclencher la machine des rumeurs. Dans une décision surprise, l'envoyé spécial américain, après s'être rendu à Mexico avec les représentants du groupe de Contadora optait de faire un crochet dans la capitale nicaraguayenne pour entamer des pourparlers

voir MANAGUA en A 2

FRAUDE DE \$28 MILLIONS Amway plaide coupable

■ TORONTO (UPC, PC) — Les sociétés Amway Corp. et Amway Canada Ltd. ont été condamnées respectivement hier, en Cour suprême de l'Ontario, à une amende de \$20 millions et \$5 millions pour avoir fraudé le gouvernement canadien de plus de \$28 millions en droits non payés pour des marchandises importées sur une période de 15 ans.

Le procureur de la Couronne, Paul Lindsay, a laissé entendre que cette admission de culpabilité résulterait probablement en la perte, pour les deux compagnies, de la poursuite civile de \$147 millions intentée contre elles par le gouvernement fédéral.

Le juge en chef Gregory Evans a souligné que la sévérité

voir AMWAY en A 2

LA VISITE DU PAPE: \$15 MILLIONS

CHER, TRESCHER
JEAN-PAUL II



certificats de
DÉPÔT GARANTI
doublement avantageux

TRUST GENERAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Montant maximum garanti: 60 000 \$ par client

11 1/4 %
(5 ans)

Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 \$

10 3/4 % 9 3/4 %
(3 ans) (18 mois)

Intérêt annuel
Dépôt minimum 1 000 \$

• 1 chance de gagner par dépôt de 1 000 \$ pour 1 ou 2 ans
• 2 chances de gagner par dépôt de 1 000 \$ pour 3, 4 ou 5 ans
• Les dépôts garantis d'épargne-retraite et les obligations d'épargne du Canada sont aussi admissibles aux concours.
Date limite: 10 décembre 1983. Détails aux succursales.

Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265

NOUVELLE-SUCCURSALE
VILLE-MONT-ROYAL/CENTRE-ROCKLAND, 341-1414
Laval/Chomedey: Place du Carrefour, 687-6780
Granby: 398, Principale, 378-8461

20 UN NOËL EN OR
LINGOTS D'OR
À GAGNER!

RÉFUGIÉS

SUITE DE LA PAGE A 1

ministère n'est pas suffisante. Les familles sans revenus doivent attendre trois mois avant de recevoir de l'aide et même lorsqu'elles en reçoivent, elles ne parviennent pas à joindre les deux bouts.

Le centre d'accueil mis sur pied par les organismes sociaux ne suffit pas à la demande. Il ne peut recevoir que 120 personnes alors que des centaines d'autres

doivent s'entasser à six ou huit dans des logis exigus.

attendent une décision gouvernementale. En Allemagne, ils sont 50 000.

Pour soulager leurs difficultés économiques, le gouvernement a émis plus de 5 000 permis de travail aux personnes en attente, mais seulement la moitié ont déniché un emploi.

Selon Mme Denise Lainée du Centre social d'aide aux immigrants à Montréal, la réponse du

STEINBERG

SUITE DE LA PAGE A 1

rencontres. Ces séances informelles ont débuté mardi. Elles se sont poursuivies mercredi toute la journée et pendant la nuit de mercredi à hier. Au syndicat, on a expliqué l'absence de M. Kukovica en disant qu'il était « avec la compagnie ».

Hier après-midi, les deux parties se sont rencontrées devant le conciliateur, M. Jean Des-Troisais. La rencontre prévue pour mercredi matin a été reportée à la demande des parties.

Selon les informations obtenues, les discussions informelles se seraient déroulées entre M. Kukovica et Mme Mitzi Dobrin, vice-présidente exécutive de Steinberg. Mme Dobrin aurait fait certaines ouvertures intéressantes d'où la possibilité d'un règlement de la grève (ou du lock-out) déclenchée le 3 novembre.

Jusqu'à l'intervention de Mme Dobrin, Steinberg affirmait que son offre était définitivement finale. La compagnie se disait incapable, à cause de ses déboires financiers, d'offrir plus à ses employés.

Pour rentabiliser son entreprise et obtenir plus de flexibilité d'opération, Steinberg, dans son offre, gruge dans les droits acquis de ses salariés, dont la sécurité d'emploi, demande un gel de salaires de ses employés réguliers et réduit les salaires de ses employés à temps partiel qui sont nettement majoritaires. La compagnie offre à tous 4 p. cent d'augmentation pour la deuxième année d'une convention de deux ans. Le syndicat se bat

MANAGUA

SUITE DE LA PAGE A 1

avec les autorités de Managua. Normalement, il était attendu hier soir. En fait, personne ne peut confirmer si Richard Stone est arrivé à Managua.

Entre-temps, coup de théâtre, le ministre de l'Information a confirmé, hier après-midi, la rumeur qui avait circulé toute la matinée: le commandant Daniel Ortega, le coordonnateur de la junte du gouvernement de reconstruction nationale, accompagné du commandant Henry Ruiz Hernandez de la direction nationale du Frente sandinista de liberación nacional (FSLN) et du ministre des Affaires étrangères, le père Miguel D'Escoto, s'était rendu à Mexico pour des conversations urgentes avec le groupe de Contadora. Déplacement d'autant plus surprenant que Richard Stone devait rencontrer à Managua le commandant Ortega et le ministre D'Escoto.

Deux hypothèses: dans le meilleur des cas, les discussions vont bon train pour désamorcer la crise, le groupe de Contadora ayant suggéré de nouvelles propositions. Au pire, la rupture est décidée, le groupe de Contadora cherche à bloquer l'affrontement.

Il pleut à torrent à Managua, ce qui énerve davantage les esprits. Une vague idée de la tension qui y règne: Barricada, le journal gouvernemental, titrait, hier, en grandes lettres: « Le Nicaragua ne se laissera pas surprendre par l'agression ».

AMWAY

SUITE DE LA PAGE A 1

des amendes était justifiée, parce que les deux compagnies avaient commis, entre 1965 et 1980, une fraude délictueuse dans le but de réaliser d'énormes profits. Le public, a-t-il ajouté, doit être avisé que les tribunaux ne sont aucunement portés à se montrer indulgents devant des fraudes de cette ampleur.

Me Lindsay a expliqué que la GRC avait décidé d'ouvrir une enquête après que le ministère du Revenu eut été informé, en février 1979, par l'ex-agent des douanes d'Amway, Border Brokers Ltd., que la compagnie fournissait à l'agent des douanes et au gouvernement de faux

La Quotidienne
à trois chiffres
à quatre chiffres

Tirage d'hier: **747** **9696**

LA MÉTÉO

DATE: vendredi, 11 novembre 1983
AUJOURD'HUI: Min.: 5 Max.: 9
PLUIE, ET
VENTS MODÉRÉS
DEMAIN: PEU DE CHANGEMENT

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	3	10 cm neige
Outaouais	5	8	Pluie
Laurantides	2	4	Pluie pass.
Cantons de l'Est	3	7	Pluie
Mauricie	1	5	Pluie
Québec	1	7	Pluie
La-Saint-Jean	1	3	Pluie vergl.
Rimouski	0	5	Pluie
Gaspésie	0	5	Pluie
Bas-Caraïbe	0	3	Pluie vergl.
Sept-Îles	0	3	Pluie vergl.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	-6	11	
Edmonton	-6	-3	
Regina	-2	6	
Winnipeg	-11	3	
Toronto	7	16	
Fredericton	-4	14	
Halifax	0	15	
Charlottetown	2	12	
Saint-Jean	2	6	

États-Unis

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	9	21	N.-Orléans 11 24
Buffalo	8	19	Pittsburgh 9 20
Chicago	8	17	S. Francisco 13 17
Miami	19	29	Washington 11 21
New York	7	19	Dallas 3 18

les capitales

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	6	15	Madrid 12 17
Athènes	11	17	Moscou 1 6
Acapulco	21	32	Mexico 10 19
Bruxelles	0	10	Oslo 1 7
Berlin	6	17	Paris 7 18
Buenos Aires	20	27	Rome 6 20
Copenhague	7	10	Séoul 5 13
Genève	3	7	Stockholm 5 10
Hong Kong	22	26	Tokyo 12 17
Le Caire	14	23	Trinidad 24 29
Lisbonne	14	17	Vienna 4 11
Londres	11	16	

Le Formule TAG paralysé dans le port de Cacouna

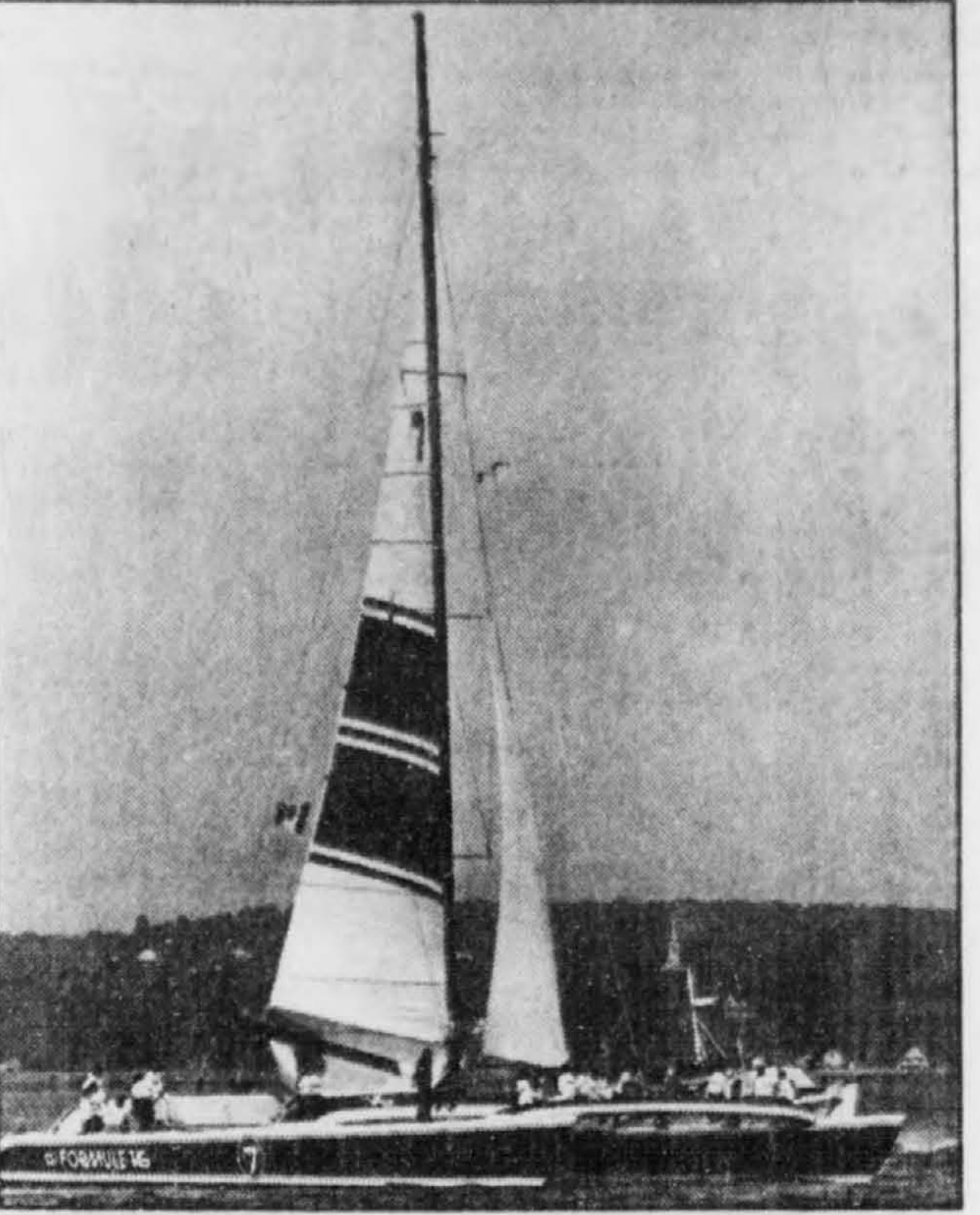
■ Après avoir quitté le port de Québec lundi dernier, avec déjà une semaine de retard, le Formule TAG a eu maille à partir avec le gros temps qui continue de sévir dans le Bas du fleuve, et il restera paralysé dans le port de Cacouna au moins jusqu'à dimanche ou lundi.

GILLES NORMAND

Un des membres d'équipage, Robert Gelly, qu'on a dû hospitaliser à Rivière-du-Loup, mardi, après qu'il fut tombé dans l'eau glacée du Saint-Laurent durant une manœuvre en pleine tempête, est remonté sur le bateau après avoir été traité pour hypothermie.

Le skipper Mike Birch, qui a été coupé à la figure lorsqu'il a été fouetté par un cordage, serait prêt à remettre en route son catamaran, mais le mauvais temps qui perdure dans la région et dans le golfe Saint-Laurent ne le permet pas encore. Environnement Canada prévoit de forts vents de 60 à 70 km/h qui souffleront au moins jusqu'à dimanche, tandis que la pluie devait commencer à tomber au cours de la nuit dernière pour se transformer ensuite en verglas. Ce mauvais temps, après lequel il faut laisser entre dix et douze heures à la mer pour se calmer, est dû à une dépression qui s'est formée au sud des Grands Lacs. Celle-ci se déplace vers le nord-est, et elle n'atteindra le Bas du fleuve que samedi, prévoit-on.

Déjà retardé par les mauvais temps et par des délais dans la livraison de pièces d'équipement, le Formule TAG a quitté le port de Québec samedi dernier, avec un retard d'une semaine sur ce qui avait été prévu. Comme ce bateau peut parcourir entre 350 et 400 milles nautiques par jour, on estimait n'avoir besoin que de deux journées pour franchir les 600 milles qui séparent Québec de



Le Formule TAG. photothèque LA PRESSE

L'Atlantique. Compte tenu de la distance parcourue, il faudra une journée et demie pour effectuer le reste du trajet.

Le périple mènera l'équipage aux Antilles, pour y poursuivre un entraînement qui, au total, aura duré 200 jours. Birch tentera même de s'attaquer au record de la traversée de l'Atlantique, détenu par le champion du monde Marc Pajot, qui avait parcouru en neuf jours, 10 heures et 34 secondes les 3 014 milles nautiques qui relient New York à Cap Lizard, en Angleterre.

Vitesse moyenne de 18 noeuds

Tout allait bien pour le Formule TAG, entre La Malbaie et Tadoussac, où il a maintenu une vitesse moyenne de 18 noeuds. Cela implique qu'il a atteint par moments une vitesse de pointe variant entre 25 et 30 noeuds.

Le temps s'est gâté dans la journée de mardi, la mer se détériorant sous des vents de plus en plus forts qui, confrontés aux marées contraires, ont soulevé des vagues atteignant quatre mètres (13 pieds). Les rafales ont

soufflé à 40 noeuds et ont endommagé la tête (plaque de métal au point d'attache) de la grand-voile.

Birch, qui connaît bien la mer, a compris qu'il était inutile de pousser plus loin l'audace. Il a tenté de cacher son bateau dans le port de Cacouna, sur la rive sud. Il s'agit d'un plan d'eau large et le catamaran n'y était pas bien protégé. Au même moment, on avait interrompu le service des bateaux passeurs entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup, et on rapportait qu'un bâtiment de la Garde côtière avait du mal à rentrer au port, à Tadoussac.

Appel à l'aide

Dans le port de Cacouna, le vent et les vagues poussaient le bateau de course vers des écueils. Sans moteur, on ne pouvait empêcher le catamaran de dériver. On a tenté de l'ancrer, à l'aide d'une embarcation pneumatique munie d'un moteur. Les efforts du marin Robert Gelly ont été inutiles. Son esquif a chaviré et il a pris un bain forcé dans l'eau glacée.

Birch a alors fait appel à la Garde côtière. L'aéroglysieur, qui travaillait dans la région, a été dépêché et il a réussi à stabiliser la position d'ancrage du Formule TAG. On a fait réusiner à Rivière-du-Loup la tête endommagée.

Mike Birch n'attend plus qu'un temps favorable avant de relancer sa bête de course dans l'aventure atlantique. Les autres membres d'équipage sont: l'architecte naval britannique Nigel Irens, qui descendra à Halifax, Nouvelle-Écosse; l'Américain Win Fowler, un spécialiste des voiles qui lui quittera le bateau à la Guadeloupe; Robert Gelly, François Lemelin et Gerry Roof, de Québec. Le marin français Loïc Peyron, qui sera le principal équipier de Birch dans la Transat TAG Québec-Saint-Malo, en août 1984, se joindra au groupe à la Guadeloupe.

LE 450e ANNIVERSAIRE DE LA VENUE DE CARTIER La participation d'Ottawa dépassera les \$ 20 millions

■ Le gouvernement fédéral a rappelé aux Québécois, hier, en quoi consistait son apport financier dans les célébrations qui marqueront, en 1984, le 450e anniversaire de la venue de Jacques Cartier.

GILLES NORMAND

Au cours d'une conférence de presse à laquelle ont participé les ministres Charles Lapointe, Approvisionnement et Services, et Pierre Bussières, Revenu National, on a notamment annoncé la signature d'un protocole d'entente, par lequel Ottawa remettra à la Corporation Québec 1534-1984 le site du Vieux-Port, pour que s'y déroulent les festivités et les événements nautiques au programme entre le 23 juin et le 24 août 1984.

Le réaménagement du Vieux-Port et de ses quais, qui a été réalisé au coût de quelques millions de dollars, a fait dire au ministre Lapointe que la contribution fédérale pour les services d'appontement rendant possibles ces événements nautiques se chiffrait par \$3,4 millions.

Le ministre a ajouté que la participation directe et indirecte du gouvernement central, dans les événements de Québec 84, dépasserait ainsi les \$20 millions, puisqu'il faut compter l'engagement des ministères et services suivants: Environnement Canada (Parcs Canada), Affaires extérieures, Secrétariat d'État, Défense nationale, Transport Canada, Communications, Pêches et Océans, Affaires indiennes et du Nord, Gendarmerie royale du Canada, Ports Canada, Revenu Canada, Commission de l'emploi et de l'immigration, Industrie, Commerce et expansion économique régionale (Office du tourisme du Canada), Société canadienne des Postes et Le Vieux-Port de Québec.

En plus, le gouvernement canadien fournira les services additionnels suivants: Garde côtière, Environnement Canada, services portuaires, services de pilotage, sécurité et services connexes, en plus de participer directement au rapatriement des cadets qui viendront sur les grands voiliers nationaux. Des enveloppes d'argent ont aussi été prévues pour divers



Le ministre des Approvisionnements et Services, Charles Lapointe, et le ministre du Revenu, Pierre Bussières, s'entretennent avec le président de la Corporation Québec 1534-1984, M. Richard Drouin.

ses manifestations populaires et culturelles entourant le retour des grands voiliers, dans le cadre d'un programme conjoint Canada-France. Des artistes d'un pays se produiront dans l'autre et vice versa.

Le président de la Corporation Québec 1534-1984, M. Richard Drouin, s'est dit satisfait de la participation fédérale dont il a loué l'étroite collaboration. Au cours de cette conférence de presse, on a insisté fortement sur la portée internationale d'un tel événement de même que sur les

retombées économiques qu'on en attend et que les prévisions les plus conservatrices évaluent à \$92 millions.

M. Pierre Levasseur devient commissaire

Le ministre du Revenu National, Pierre Bussières, a pour sa part annoncé la nomination de l'homme d'affaires Pierre Levasseur au poste de commissaire général, qui représentera le gouvernement du Canada dans les événements de 1984. Il sera l'interlocuteur responsable de

l'ensemble de la participation du fédéral dans ce dossier.

Diplômé de plusieurs universités en sciences administratives, M. Levasseur s'est signalé à la présidence d'un ensemble de compagnies oeuvrant dans le lancement et le développement d'entreprises et la promotion audiovisuelles. Il siège sur les conseils d'administration de nombreuses sociétés, dont Air Canada, Delta Benco Cascade Ltée et Northstar Home Theater. Il est aussi président du conseil de l'Agence canadienne de développement du sous-tirage.

Provigo: les négociations progressent

■ Alors qu'une lueur d'espoir serait de rigueur chez Steinberg, il y a aussi du progrès dans la conciliation qui se poursuit dans le conflit de la chaîne d'alimentation Provigo dont 45 magasins sont fermés par la grève de trois semaines de 2 200 employés.

La compagnie a déposé hier devant le conciliateur un nouveau

document dans le but d'en arriver à un règlement du conflit.

L'employeur y apporte des améliorations sur la sécurité d'emploi et l'ancienneté ainsi qu'aux avantages sociaux des employés à temps partiel à son emploi. Provigo, qui demande un gel des salaires pour deux ans, attend maintenant la réponse du syndi-

cat, le local 500 de l'Union des employés de commerce (FTQ).

Un porte-parole patronal estime qu'il y a un progrès lent, mais certain, dans les pourparlers avec le syndicat en conciliation. Il espère que le syndicat répondra rapidement au dernier document patronal qui maintient la semaine de travail à 37 heures la

première année, mais l'augmentation d'une heure la deuxième.

À l'instar de Steinberg, Provigo vise dans ses offres à rendre son entreprise plus rentable et ses opérations plus souples. Le syndicat, tout comme chez Steinberg, veut conserver ses droits acquis. Il demande également des hausses salariales de 6 et 5 p. cent sur deux ans.

Qui est ouvert?

■ C'est aujourd'hui, 11 novembre, 65e jour du Souvenir. Partout à travers le pays, les Canadiens et parmi eux les anciens combattants, ou du moins ceux qui restent, commémoreront l'armistice qui mettait fin à la guerre 1914-18. Et l'on continue plus que jamais de guerroyer et de parler d'armements nucléaires! La leçon n'aurait-elle pas été salutaire? Quelle est donc lourde à porter cette fragile paix! Enfin!

N'empêche qu'à l'occasion de ce jour du Souvenir, les bureaux de poste, les succursales postales et les bureaux auxiliaires seront fermés. Il n'y aura aucune distribution de courrier par facteurs, ni rurale. L'enlèvement du courrier dans les boîtes aux lettres publiques se fera à 13 et à 17 heures. L'accès aux cases postales se fera là où l'ouverture continue est en vigueur. Enfin, les services de livraison par express et de la poste prioritaire seront cependant disponibles.

Les banques et les caisses populaires seront également fermées durant cette journée chômée.

Malfaiteur chèrement recherché

■ WASHINGTON (AFP) — La plus forte récompense (\$500,000) jamais offerte dans l'histoire du crime aux États-Unis pour retrouver un malfaiteur, a été proposée par la célèbre compagnie de transport Wells Fargo, a indiqué hier un responsable du FBI à Washington.

La Wells Fargo souhaite - presque à tout prix - retrouver un de ses employés qui a disparu le 12 septembre dernier de Hartford, Connecticut, avec \$7 millions en liquidité, appartenant à cette compagnie.

Victor Gerena, 25 ans, avait neutralisé ses deux collègues à la suite d'un ramassage de fonds particulièrement fructueux effectué dans des entreprises de la région. Après avoir ligoté les deux gardes, il leur avait injecté un puissant soporifique afin de pouvoir prendre la fuite sans être inquiété.

Tous les efforts déployés par la police sont restés vains jusqu'à présent. Les \$7 millions, une des sommes les plus importantes jamais volées aux États-Unis et peut-être le hold-up le plus considérable commis par un bandit solitaire n'ont toujours pas été récupérés.

Le butin en lui-même ne peut même pas permettre aux policiers de remonter jusqu'à Victor Gerena: la somme est en effet constituée de billets de banque dont les numéros ne se suivent pas et n'ont pas été relevés et qui peuvent donc être remis en circulation sans danger.

Une victoire pour les non-fumeurs

■ SAN FRANCISCO (AFP) — Les non-fumeurs viennent de remporter une victoire remarquée à San Francisco, où les entreprises vont devoir s'organiser pour qu'ils ne soient plus gênés par la fumée des cigarettes sur les lieux de travail.

Une mesure en ce sens a été approuvée d'extrême justesse par les électeurs de la ville — pourtant connue pour sa tolérance — à l'issue d'un scrutin organisé mardi, mais dont les résultats définitifs n'ont été connus qu'hier soir.

Aux termes de la proposition approuvée par les habitants de la ville, cette dernière doit obliger les entreprises locales à organiser le travail et répartir les locaux de façon telle que les fumeurs ne puissent pas incommoder les non-fumeurs.

Une amende

En cas de conflit, ce sont les souhaits exprimés par ces derniers qui devront prévaloir et une amende de \$500 par jour est prévue pour les entreprises récalcitrantes.

Le scrutin a été précédé d'une campagne particulièrement intense, marquée par un soutien financier massif des fabricants américains de cigarettes aux adversaires de la proposition.

Le plus gros vol postal au Canada

■ TORONTO (d'après CP, UPC) — Cinq préposés à l'entretien ont été arrêtés hier et accusés du vol de quelque 250,000 pièces de courrier destiné à l'étranger. Ce serait le plus gros vol postal jamais commis au Canada.

Les cinq hommes étaient tous à l'emploi d'une compagnie de nettoyage engagée par la Régie des postes pour assurer l'entretien de ses vastes installations de l'est de Toronto, qui manutentionnent quotidiennement jusqu'à 5 millions de lettres et de paquets.

La police de Toronto précise qu'entre 100,000 et 250,000 pièces de courrier destinées à l'étranger ont été ouvertes par les voleurs, qui cher-

chaient de l'argent, puis détruites. Une petite quantité de devises canadiennes et américaines a été recouvrée.

Les arrestations font suite à une enquête ouverte par la police à la demande expresse des services de sécurité de la Régie des postes, qui avaient constaté la disparition des pièces de courrier entre les mois de février et novembre.

Les cinq suspects, qui ont été accusés de vol, ouverture et abandon de courrier, sont George Bakopoulos, 18 ans, David Ryan, 18 ans, Bill Chaffits, 20 ans, Ludjéro Codinho, 16 ans et Frank Neneles, 16 ans. Ils comparaitront en Cour provinciale le 25 novembre.

LA GRC SUIVAIT MARCHESSAULT À LA TRACE

Deux membres de l'escouade des stupéfiants ont dérangé l'enquête

■ Pendant qu'une caméra cachée immortalisait les gestes suspects d'Henri Marchessault dans la chambre forte de la rue Bonsecours, des experts en filature de la Gendarmerie royale du Canada avaient déjà reçu l'ordre de ne pas le quitter des yeux. Pendant ce temps, au sein de l'escouade des stupéfiants de la police de la Communauté urbaine de Montréal, peu de gens savaient ce qui se tramait dans les coulisses, et deux des enquêteurs de l'escouade ne se doutaient pas, le 19 mars, qu'ils «dérangeraient», d'une certaine façon, tout ce scénario.

MARIO ROY

Il s'agit des détectives Robert Quévillon et Pierre Pouliot, qui, ni l'un ni l'autre, n'étaient dans le secret des dieux. Ils sont innocemment entrés rue Bonsecours vers 10 h du matin, ce fameux samedi de mars, et ont vu l'«ex-capitaine de l'escouade, leur patron, «devenir blême, puis rouge, faire des gestes avec les

bras, se tenir collé sur nous... Il était dans un état pas normal», selon les termes de Quévillon.

Henri Marchessault n'avait pas l'habitude de travailler le samedi. Il n'avait pas non plus l'habitude de toucher aux pièces à conviction recueillies par ses hommes comme il l'a alors fait, transportant lui-même ces objets — une boîte contenant des balances électroniques, des documents, et une enveloppe pleine d'héroïne — jusqu'à la chambre forte.

Dans le plafond, l'oeil électronique est pendant tout ce temps aux aguets, et, de fait, la bande magnéto-scopique montre le policier déposant dans la chambre forte une boîte semblable à celle dont vient de parler le témoin, fait-on observer au jury.

L'enquêteur Robert Quévillon donne parfois des détails surprenants: par exemple, il jure que Marchessault se trouvait «à exactement cinq pieds et demi de la voûte» lorsqu'il l'a aperçu tout d'abord, en entrant au bureau. Mais il accepte tout de même l'explication de Marches-

sault qui dit sacrifier une journée de congé à la nécessité de dresser un inventaire de la chambre forte en vue de la destruction prochaine de pièces à conviction qui y sont entreposées.

Porte-documents

De l'autre côté de la rue, Claude Charron, de la GRC, l'un de ceux qui ont été assignés à la surveillance de Marchessault, est installé à une fenêtre dominant sur le 775 Bonsecours. Après la rencontre fortuite avec ses deux subalternes, Marchessault sort de l'édifice, narre-t-il, avec un porte-documents à la main, une petite mallette qu'il dépose dans le coffre d'une automobile qu'il pilote hors de la vue du gendarme Charron.

Force est encore une fois de constater que toute cette enquête est exceptionnelle à bien des points de vue, hormis le fait qu'elle avait pour but d'inculper sous dix chefs d'accusation de complot, de vol et de trafic de drogue, une vedette de l'appareil policier montréalais.

Hier, les six hommes et six femmes constituant le jury ont

été littéralement ensevelis sous une avalanche de pièces techniques: on leur a montré pas moins de 104 photographies dont certaines sont destinées à leur signaler la présence «d'un grain de poudre» à un endroit quelconque de la chambre forte... Une chambre forte passée au peigne fin, c'est le cas de le dire, après avoir servi de plateau de tournage.

Pour les besoins spécifiques de cette enquête, les policiers de la GRC et ceux de la police de la Communauté urbaine de Montréal qui étaient prévenus de l'affaire ont également loué un local, rue Lincoln, où s'est justement prise la décision, le jeudi 17 mars, de coller des anges gardiens aux trousseaux de Marchessault. «Il m'a dit qu'il allait entrer travailler le lendemain: ça a éveillé des choses en moi!» explique le sergent-détective Guy Bernard, un de ceux qui savaient.

L'instruction de l'affaire Marchessault se poursuit aujourd'hui en Cour d'assises, sous la présidence du juge Gerald Ryan.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Vieux Château Laval rasé par les flammes

L'hôtel Le Vieux Château Laval du quartier Laval-ouest, a complètement été détruit par un incendie, tôt hier matin. Huit pensionnaires qui dormaient à l'étage ont pu quitter les lieux à la hâte grâce au déclenchement du système d'alarme. Plusieurs équipes de pompiers ont été dépêchées sur les lieux, vers 4 h. Le vieil édifice, entièrement construit en bois, a brûlé durant plusieurs heures. Il abritait, outre une section

de chambres, une brasserie, un restaurant et une salle de réceptions. Situé à l'intersection des boulevards Arthur-Sauvé et Sainte-Rose, l'établissement, appartenant à M. Maurice Cardinal, était devenu presque une institution dans le quartier. Tout le monde, un jour où l'autre, s'y est arrêté. Il semble qu'une défectuosité du système de chauffage soit à l'origine du sinistre.

La majorité des vendeurs de voitures usagées ne respectent pas la loi

■ Si tous les consommateurs mécontents de l'achat d'une voiture usagée savaient que la majorité des vendeurs ne respectent pas la loi, et que cela peut suffire pour faire annuler un contrat, on verrait s'assainir

JEANNE DESROCHERS

en peu de temps un commerce qui selon l'Association pour la protection des automobilistes (APA), a grand besoin d'un bon coup de balai.

L'article de loi qui veut protéger le consommateur, et qui

n'est à peu près pas respectée selon une enquête récente de l'APA, est celui qui exige une bonne identification du véhicule et de ses déficiences. Le simple fait que le vendeur ne s'identifie pas suffirait à faire annuler un contrat.

Mais pour cela il faudrait d'abord retrouver le vendeur. Car c'est justement là un des risques contre lequel l'APA prévient le consommateur: un commerce sans raison sociale pourrait être un établissement fantôme, un établissement sans lendemains.

Ayant visité une quarantaine de commerces de voitures d'occasion dont plus de la moitié ne respectaient pas la loi de l'étiquetage, l'APA rappelle au consommateur qu'il a droit à cet étiquetage. Qu'il a le droit de savoir ce qu'il achète, et de qui il achète; le droit de faire vérifier par un mécanicien de son choix la voiture qui l'intéresse; le droit de vérifier avec le précédent propriétaire les antécédents du véhicule; le droit de vérifier si la voiture correspond à ses papiers d'identité, si elle a bien le même numéro de série.

«Nous recevons chaque jour des dizaines de plaintes de consommateurs qui se sont fait rouler par des vendeurs malhonnêtes, dit un communiqué de l'APA. L'application stricte de la loi sur la protection du consommateur permettrait d'assainir cette situation».

Les vendeurs qui passent ainsi à côté de la loi risquent des amendes de \$100 à \$2,000. Ils risquent aussi que les consommateurs fassent annuler les contrats qui ne leur semblent pas avantageux.

La police «cadenasse» un lupanar du «Red Ligth»

■ Le directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, André De Luca, vient d'utiliser exceptionnellement le «règlement du cadenas» pour mettre à la raison un proxénète qui exploite une maison de débauche depuis plusieurs années, rue de Bullion, en plein centre-ville.

ANDRÉ CÉDILOT

La police n'invoque habituellement ce règlement que dans les cas où une extrême sévérité est nécessaire, par exemple dans les cas de récidive grave, quand les recours ordinaires sont épuisés; un procureur de la Ville de Montréal, Me Germain Tremblay, la qualifie de mesure «de dernier ressort».

Cette opération n'est pas sans rappeler l'époque du célèbre Pacifique «Pax» Plante qui avait pris les mêmes moyens, au début des années 50, pour fermer les lupanars et les maisons de jeux qui pullulaient dans ce secteur appelé alors le «Red Light», où se trouve justement l'établissement visé par le directeur De Luca, au 3420, rue De Bullion.

Si les portes de la maison de deux étages de la rue De Bullion ne portent pas encore les fameux scellés de la police, c'est que le propriétaire, Frank Raschella, a contesté en Cour supérieure la décision du juge André Massé, de la Cour municipale, de fermer l'établissement pour les prochains douze mois. La cause sera entendue en appel le 29 novembre.

D'autre part, pas plus tard que mardi dernier, Raschella a été condamné à neuf mois d'emprisonnement et à \$10 000 d'amende à la suite d'un plaidoyer de culpabilité qu'il avait enregistré le 21 juin dernier à trois accusations d'avoir vécu des fruits de la prostitution et d'avoir tenu une maison de débauche.

En 1981 et en 1982, Raschella avait écopé d'amendes de \$6 000 et de \$8 000 pour des infractions similaires. A la première occasion, il avait aussi écopé de six mois de prison après qu'il eût été démontré qu'une mineure se trouvait sur les lieux. En 1979, il avait fait deux journées de prison pour avoir eu des relations sexuelles avec une fillette de 14 ans. Le délit, il importe de le préciser, s'était également produit au 3420, De Bullion, où le prévenu occupe un logis, au sous-sol.

Lors de la dernière opération policière, en juin, six jeunes femmes avaient été arrêtées. Selon les enquêteurs, deux d'entre elles répondaient seulement aux appels des clients que leur présentait Raschella. Une dizaine de prostituées qui racolaient sur la Main fréquentaient également cette maison close. Il leur en coûtait \$15 chaque fois qu'elles y empruntaient un lit. En retour, elles exigeaient généralement \$50 du client.

L'an passé, les policiers avaient mis les enquêteurs du fisc à contribution après avoir trouvé dans la maison des certificats de dépôt d'une valeur de \$107 000.

Le «règlement du cadenas», adopté le 27 janvier 1927, ne peut s'appliquer que si deux infractions à la réglementation municipale ou au code pénal ont été constatées au même endroit, dans la même année. La période de fermeture d'un établissement ne peut s'étaler sur plus de douze mois. La requête déposée devant la Cour doit absolument porter la signature du directeur du service de la police.

Fait assez surprenant, le contentieux de la Ville de Montréal fait usage de ce règlement en moyenne cinq ou six fois par année. Les deux dernières fois, on avait eu recours à cette loi sévère pour faire fermer une arcade de jeux et une salle de billard, avenue Mont-Royal et rue Liège.

Dans le cas du lupanar de la rue De Bullion, c'était la deuxième fois que le directeur De Luca tentait d'obtenir sa fermeture à l'aide du «cadenas». Le 22 avril, le juge Roger Pigeon l'avait rejeté. L'argumentation de la Couronne, représentée par Me Jean-Pierre Bessette, reposait alors essentiellement sur le fait que Raschella n'avait pas de permis pour diriger une maison de chambres.

Le samedi 3 décembre 1983 c'est le cahier spécial des

sports d'hiver au Québec

la presse 100 ans

DATE DE TOMBÉE: le mercredi 23 novembre 1983

RÉSERVATIONS

Probec 5 limitée
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
H2Y 1K9

Tél. (514) 285-6896 ou 6884
Demandez
Huguette Viger-Gagnon

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE FIRST CHOICE

Le CRTC prié de faire diligence

■ HULL (PC) — Le réseau de télévision payante First Choice, sur les genoux après seulement neuf mois de diffusion, a prié hier le CRTC d'approuver le plus rapidement possible les transferts de propriété afin que la firme puisse payer ses factures et continuer son service.

Le réseau national de télévision payante connaît de sérieuses difficultés parce que les coûts se sont avérés supérieurs et le nombre d'abonnés moins élevé que prévu.

L'avocat de First Choice, Me Peter Grant, a déclaré lors de l'audience de la Commission de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes que l'avenir appartient à la compagnie, bien qu'elle manque actuellement de fonds. Elle doit \$6.6 millions de plus que ce qu'elle a en main, dont \$3.4 millions à des producteurs canadiens.

« Je ne parle pas de cinq ans, mais de cinq mois avant que la crise ne survienne au sein de la compagnie », a affirmé Me Grant.

First Choice demande que la commission prenne une décision au plus tard lundi. L'audience pourrait donc se poursuivre aujourd'hui, Jour du Souvenir.

Autre investissement

Me Grant a également déclaré que la compagnie ne sera pas pour autant sortie du marasme. De toute évidence, un autre investissement de \$3.5 millions sera nécessaire le printemps prochain, provenant soit des actionnaires ou d'une émission publique d'actions.

Mais certaines inquiétudes ont été soulevées lors de l'audience publique en ce qui concerne le transfert du contrôle de First

Choice aux familles Bronfman et Greenberg. Certains estiment que l'action contrevient à la réglementation du CRTC qui ne permet pas une participation des propriétaires de télévision payante dans la production et la distribution de films.

First Choice et son service français Premier Choix comptent 305,864 abonnés, soit 17 p. cent de plus que le 15 août dernier. Mais il n'y a eu pratiquement pas de croissance du volume d'abonnés entre mai et août, ce qui a ébranlé la confiance des investisseurs et a fait échouer le projet d'émission publique d'actions.

First Choice demande au CRTC d'approuver l'émission de \$12 millions de débentures convertibles dont \$8.4 millions seront achetées par la firme Hees International Corp. de Toronto, pro-

priété des Bronfman. La firme Hees transférerait \$5 millions des débentures à Astral Bellevue Pathé, une entreprise de productions de films, propriété de Hees et Greenberg, de Montréal.

Les compétiteurs et détenteurs de permis de télévision payante craignent « une intégration verticale ».

M. Harold Greenberg, directeur exécutif d'Astral Bellevue Pathé, a donné l'assurance que ses compagnies ne traiteraient pas First Choice différemment que les autres entreprises de télévision payante.

M. Greenberg avait déposé une demande de permis d'exploitation de télévision payante, pour la création d'Astral-Tel. Le président de cette compagnie aurait été M. André Bureau qui, à compter de mercredi, deviendra président du CRTC.

Sherbrooke et Magog se sont donné une nouvelle vocation

■ (PC) — Les maires d'une des sept régions canadiennes désignées comme dépendantes du textile sollicitent en leur nom la reconduction du programme fédéral de renouvellement industriel (OCRI).

Les édiles municipaux de Sherbrooke et Magog tenaient une conférence de presse, hier, pour émettre ce souhait partagé, allèguent-ils, par les autres régions de Trois-Rivières—Shawinigan, Victoriaville—Plessisville, Drummondville, Valleyfield, ainsi que de Cornwall et Hawkesbury, en Ontario.

MM. Jean-Paul Pelletier et Antonio Lacasse, respectivement maires de Sherbrooke et Magog, ont expliqué que le programme OCRI, institué en octobre 81, n'est entré en opération que depuis avril 82, à cause de lenteurs administratives. L'office devait subventionner certaines industries régionales pendant deux ans, à compter de sa fondation, mais le programme prendra fin dès le 31 mars 84.

L'Office canadien de renouvellement industriel doit, par le biais de subventions à certains types d'industries, favoriser la diversification des économies régionales trop dépendantes du textile et vêtement. Il peut ainsi contribuer à moderniser, regrouper ou restructurer certaines compagnies.

Emplois perdus

Dans la région de Sherbrooke—Magog, les projets subventionnés par OCRI ont permis de retrouver la moitié des emplois perdus à cause du ralentissement des industries de ce secteur mou de l'économie. Quelque 1,600 emplois sont disparus dans ces deux villes des Cantons de l'Est, en moins de deux ans.

Grâce au programme, Sherbrooke se dirige vers la microélectronique, tandis que Magog souhaite orienter son renouvellement industriel vers le tourisme et la chimie.



L'actuel ambassadeur du Canada aux Nations-Unies, M. Gérard Pelletier vient, en publiant, aux Éditions Stanké, « Les années d'impénitence », de faire un précieux cadeau aux Québécois. Du moins, à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de la société québécoise depuis 30 ans.

Premier tome de ses mémoires personnelles, cet ouvrage couvre la décennie 1950-1960. Même s'il convient d'en aborder la lecture avec une saine méfiance, l'auteur ayant été profondément impliqué dans les événements qu'il décrit, on aurait tort de boudier ce témoignage essentiel à la bonne compréhension d'une époque charnière de l'histoire récente du Québec.

Il est, en effet, toujours un peu gênant de voir quelqu'un qui n'a pas encore quitté la scène de l'actualité raconter à sa façon les circonstances et les hommes qui l'ont conduit là où il est maintenant. La tentation pouvait être grande

Gérard Pelletier fait un précieux cadeau aux Québécois

pour l'actuel diplomate de taire certains faits ou de donner à d'autres une signification qu'ils n'ont pas vraiment eue, afin de justifier des décisions passées, de protéger des amis ou de régier de vieux comptes avec des adversaires.

Force est de reconnaître que l'auteur a su éviter la plupart de ces pièges. Tout au plus peut-on déplorer au passage quelques allusions mesquines plus ou moins voilées à l'endroit, par exemple de Pierre Bourgault ou d'un certain Denis Monière (qui est à l'heure actuelle un des plus prolifiques penseurs de la nouvelle génération d'intellectuels québécois). Ou encore quelques breves remarques qui indiquent bien que le combat personnel de Gérard Pelletier contre les nationalistes québécois, et à plus forte raison contre les indépendantistes, n'est pas encore terminé.

Ces réserves mineures mises à part, M. Pelletier apporte à la compréhension du Québec de la « Révolution tranquille » une contribution non négligeable.

La pré-révolution tranquille

Le principal intérêt du bouquin est justement de nous proposer le récit d'un témoin, d'un acteur des premiers soubresauts annonciateurs de ce qui allait être la plus importante transformation de la société québécoise contemporaine.

Il s'agit peut-être de la période la plus mal connue de l'histoire du Québec moderne. Celle qui a immédiatement précédé, et rendu possibles les grands bouleversements des années soixante. Les ouvrages abondent sur les transformations sociales, politiques et culturelles survenues après la mort de Maurice Duplessis. Ou encore sur le climat politique sous lequel a pu éclore et s'épanouir cette « dictature éclairée » incarnée par le fondateur de l'Union nationale.

Il existe cependant peu de témoignages émanant de ces premiers contestataires de ce régime que le hasard de la vie a réunis et dont l'action collective a pesé d'un poids considérable sur l'évolution d'une société qu'ils ont plus ou moins consciemment pris en charge au sortir de l'adolescence.

Pour tous ceux qui ont été témoins des balbutiements de la contestation d'un parti politique reposant à la fois sur un cléricisme triomphaliste et sur un pouvoir autocratique et cynique, l'ouvrage de M. Pelletier offre la narration éminemment vivante et factuelle des premiers coups de boutoir portés par une minorité courageuse, mais mal armée.

Gérard Pelletier, dans le style vivant et imagé qui a marqué sa carrière de

journaliste, amène ses lecteurs dans le paysage tourmenté d'un Québec soumis à un double cléricisme: le duplessisme et la hiérarchie catholique locale qui souvent se confondent. Sous sa plume s'articulent les grands schèmes des débats de fond dont les enjeux semblent un peu futiles à ceux qui n'ont pas connu les interdits de la société d'alors. Les difficultés de ceux qui avaient alors l'impression de prêcher dans le désert ou de semer dans le sable.

Cette première tranche des mémoires de Gérard Pelletier se lit comme un véritable roman. Comme la saga d'un peuple, sa traversée du désert, son émergence d'un certain Moyen-Âge. Tout cela, raconté par un de ceux qui l'ont alors guidé.

L'auteur nous fait assister aux premières rencontres et aux premiers engagements politiques des hommes dont

l'évolution personnelle se confondra plus tard avec celle du Québec moderne. On assiste avec lui aux premiers engagements sociaux et politiques des Jean Marchand, Pierre Trudeau, Jacques Hébert, Jean Drapeau et René Lévesque qui, chacun à sa façon, marquera profondément de son empreinte l'évolution du Québec d'aujourd'hui.

En somme, « Les années d'impénitence » est une oeuvre à lire absolument par tous ceux qui ont souvenir de cette époque obscure du régime duplessiste et par les plus jeunes pour qui le Québec n'a pas commencé à exister un certain 15 novembre 1976 avec la prise du pouvoir par le Parti québécois.

Reste à souhaiter que Gérard Pelletier tienne sa promesse de nous livrer bientôt, avec autant de verve et d'honnêteté, ses mémoires sur la décennie suivante qui a été marquée par son entrée en politique active et celle de Jean Marchand et de Pierre Trudeau de même que par celle de leur compagnon de lutte des années cinquante et adversaire actuel, René Lévesque. « Les années d'impénitence » dont parle aujourd'hui Gérard Pelletier sont certainement celles qui nous séparent de la publication de la prochaine tranche de ses mémoires.



Gérard Pelletier

Héritage

L'alimentation à bon compte

3565, boul. Taschereau
Saint-Hubert



7640, boul. Viau
Saint-Léonard



Jean-Paul II donne son appui à la mission de paix de Trudeau

■ BONN (AFP, PC) — Le premier ministre Trudeau a sollicité hier soir à Bonn le soutien du chancelier ouest-allemand Helmut Kohl à l'initiative qu'il a prise en vue d'obtenir la réduction des tensions est-ouest.

Au cours d'un entretien de deux heures et demie avec M. Kohl, le visiteur a plaidé en faveur de son projet de « bons offices » destiné à amener les cinq puissances nucléaires — États-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne et Chine — à la table des négociations en vue du désarmement nucléaire.

M. Trudeau s'est par ailleurs dit favorable à la poursuite du dialogue entre les super-puissances même en cas d'échec des négociations de Genève.

La R.F.A. est probablement le pays ouest-européen le plus directement concerné par l'avenir des relations entre les deux super-puissances: de tous les pays de l'Otan, c'est elle qui déploiera le plus grand nombre de missiles sur son sol, et elle sera la seule à accueillir les fusées Pershing-2, arme que Moscou redoute le plus.

L'opposition massive du mouvement pacifiste, qui compte beaucoup d'adhérents en Allemagne, ainsi que celle des adversaires politiques de M. Kohl, au stationnement des euro-missiles a, pour la première fois, ébranlé le consensus bipartite au sujet de la politique étrangère ouest-allemande, qui a toujours été respectée depuis la création de la R.F.A.

Étant donné cette conjoncture, les responsables canadiens espèrent que M. Kohl sera particulièrement réceptif aux propositions de M. Trudeau.

On estime, dans les milieux informés de Bonn, que l'initiative du premier ministre canadien va dans le même sens que les récentes déclarations du chancelier Kohl et de son ministre des Affai-



Le premier ministre Trudeau a reçu l'appui de Jean-Paul II dans sa croisade pour la paix.

res étrangères Hans-Dietrich Genscher.

Le gouvernement allemand a en effet souligné à plusieurs reprises qu'il souhaitait la poursuite du dialogue Est-Ouest même après le stationnement des premiers Pershing-2 et missiles de croisière en R.F.A., en cas d'échec des négociations eurostratégiques de Genève.

M. Kohl a réaffirmé, il y a quelques jours, sa certitude que le début du stationnement des euro-missiles n'empêcherait pas les Soviétiques de continuer de négocier avec les Américains, malgré leurs menaces actuelles de rompre les négociations.

Bonn et Ottawa sont d'autre part d'accord sur la nécessité de déployer les euro-missiles si Américains et Soviétiques ne parvenaient pas à un accord à Genève. Bonn est la cinquième étape du

« pèlerinage de la paix » du chef du gouvernement canadien, qui s'était rendu auparavant à Paris, La Haye, Bruxelles et Rome. Sa tournée dans six capitales de pays membres de l'Otan se termine aujourd'hui à Londres.

Avant de se rendre à Bonn, M. Trudeau avait rendu visite, à Rome, au chef du gouvernement italien, M. Bettino Craxi. Les deux hommes avaient, notamment, exprimé leur volonté commune d'obtenir, lors de la prochaine conférence de Genève, un accord sur le contrôle des armements, qu'ils soient nucléaires ou conventionnels.

Par la suite, le premier ministre a été reçu par le pape, qui lui a accordé sa bénédiction et son appui à sa mission de paix.

Dans les milieux diplomatiques du Vatican, on soulignait hier que le souverain pontife ne pouvait

que bénir et encourager toutes les initiatives visant à rétablir un climat de détente et de négociation entre les super-puissances et toutes les nations de la Terre.

Interrogé sur l'impression qu'il gardait de cette visite, M. Trudeau a précisé qu'il avait déclaré à Jean-Paul II qu'il essayait d'appliquer en termes concrets, sur le plan politique, le message de paix que lui-même a donné au monde lors de son message de Noël, l'an dernier, et qu'il a souvent répété depuis.

Les consultations du premier ministre canadien avec ses homologues français, belge, néerlandais, italien, ouest-allemand et britannique constituent la première phase d'une initiative de grande envergure de M. Trudeau, qui s'efforce d'ajouter une « troisième voie » à la décision binaire prise par l'Otan en 1979 au sujet de l'équilibre nucléaire en Europe.

M. Trudeau estime en effet que cette politique binaire — négocier la limitation des armes nucléaires avec Moscou tout en poursuivant les plans de déploiement de nouveaux missiles en Europe — pourrait nécessiter une « troisième voie », celle d'une volonté politique au plus haut niveau pour accélérer le processus d'accord.

MULRONEY ET L'ABOLITION DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Quelques silences dans la cassette du discours...

■ OTTAWA — Le chef conservateur, M. Brian Mulroney, a-t-il oui ou non promis d'abolir la politique nationale de l'énergie lors de son discours de mardi soir à Calgary ?

Ses porte-parole à Ottawa ont démenti hier cette nouvelle transmise par la presse canadienne et publiée par tous les journaux, mais se sont retrouvés dans la situation embarrassante de ne pas pouvoir le prouver à cause de deux malencontreux silences sur la bobine de leur enregistrement du discours.

GILBERT LAVOIE
de notre bureau d'Ottawa

Plus malheureux encore est le fait que les deux silences se trouvent en plein milieu du discours de M. Mulroney, au moment même où il expliquait à son auditoire, les changements à apporter à la politique énergétique.

Le service de presse du chef conservateur a publié hier les notes préparées en prévision du discours de Calgary, et qui ne font pas état d'une promesse d'abolir la politique de l'énergie. Mais M. Mulroney est sorti de ses notes à quelques reprises pendant ce discours, et le directeur de son bureau de presse, M. Ian Anderson, qui a fait entendre la bobine à quelques journalistes hier, n'a pu faire autrement que de reconnaître qu'elle n'était pas complète. Il a expliqué que la première pause était probablement imputable au fait qu'il avait fallu changer de cassette au milieu du discours, mais il lui a été impossible de trouver une explication pour la deuxième.

Il a été impossible de trouver un enregistrement du discours ailleurs, ce qui fait que M. Mulroney ne peut pas prouver qu'il a été mal cité.

Les propos que lui ont prêtés les reportages sur son intention d'abolir la politique de l'éner-

gie, ont suscité un tollé de protestation dans les milieux favorables à la canadienisation de l'industrie pétrolière, à un point tel que le chef conservateur a cru nécessaire d'éviter totalement ce sujet lors d'un autre discours à Edmonton, au lendemain de celui de Calgary.

Dans les notes écrites préparées pour son premier discours et qui ont été publiées hier à Ottawa, M. Mulroney ne se rend pas aussi loin que de promettre l'abolition de la politique. « Quand nous aurons un gouvernement progressiste-conservateur, les dispositions du programme énergétique national qui visent à la confiscation et à la répression disparaîtront à tout jamais ».

Il explique plus loin son intention de donner un nouvel élan à la prospection par un régime fiscal plus favorable, de simplifier le programme d'encouragements pétroliers, et de mettre fin à l'intrusion gouvernementale dans la gestion de la prospection pétrolière. C'est en plein milieu de ces explications que l'enregistrement du discours fait défaut.

Les pauses sont tellement évidentes à l'oreille que personne ne saurait soupçonner de la mauvaise foi du service de presse de M. Mulroney, mais cela n'enlève rien au fait que M. Mulroney n'est plus en mesure de prouver qu'il a été mal cité.

Son directeur des communications, M. Anderson, a soutenu hier que M. Mulroney demeure favorable à la canadienisation de l'industrie pétrolière, si cela ne se fait pas de façon discriminatoire et aux dépens des investissements étrangers. Il a ajouté que le PC modifierait le régime fiscal mais après consultation avec l'industrie pétrolière et les provinces. Concernant Pétro-Canada, il a déclaré que le parti n'a jamais promis de vendre cette société d'Etat, sauf pendant la campagne électorale de 1979.

Pêches: Ottawa va de l'avant avec son projet en Gaspésie

■ OTTAWA (PC) — Jugeant désormais suffisant l'appui qu'il a obtenu en Gaspésie, le gouvernement fédéral a décidé de fonder avec son projet de reconstruction des pêches au Québec et de créer une nouvelle société nationale des pêches au Québec.

Cet organisme, similaire à ceux qui existent déjà à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, mettra sous tutelle fédérale tous les actifs de Pêcheurs unis du Québec (PUQ), devenu au fil des ans un véritable gouffre financier.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre fédéral des Pêches et Océans, M. Pierre De Bané, précisant qu'Ottawa « avait décidé de mettre sur pied cette nouvelle société avec l'appui des pêcheurs et des créanciers de Pêcheurs unis ». Le siège social du nouvel organisme sera situé en Gaspésie, a promis le ministre.

« On souhaite toujours que le gouvernement du Québec participe à ce projet, qu'il devienne actionnaire majoritaire s'il le désire », a lancé M. De Bané. Lors d'une ultime rencontre mercredi prochain, les fonctionnaires de Pêches et Océans tenteraient à nouveau d'obtenir la participation du gouvernement du Québec, mais Ottawa est déterminé à s'en passer s'il lui fait défaut. « Il reste à savoir si, idéologiquement, Québec est prêt à collaborer avec le fédéral », a lancé M. De Bané.

Tricofil des pêches
A Québec, on a accueilli avec un peu d'amertume l'annonce de M. De Bané. « Tout ce que cela créera, c'est une série de Tricofil des pêches », a lancé par dépit M. Jean-Pierre Gagnon, du cabinet

du ministre québécois de l'Agriculture et des Pêcheries, Jean Garon. Bien que pour Québec, la création d'une société nationale des pêches demeure « une fumisterie », M. Gagnon n'a pas repoussé toute participation provinciale au nouveau projet. « On a toujours été prêt à agir sur la base de la rationalisation, mais le projet fédéral nous semble avant tout politique », a dit M. Gagnon.

Mais quelle que soit la position prise par la province, Ottawa entamera dans les plus brefs délais les négociations avec les créanciers des PUQ afin de déterminer combien d'argent il devra mettre pour colmater l'hémorragie financière de la coopérative. PUQ a reçu cet été des garanties de prêts de 5 millions d'Ottawa mais demeure impuissante à écouler un stock de plus en plus inquiétant pour les créanciers.

Ottawa contrôlera
Hier, M. De Bané a indiqué que la participation fédérale sera entre \$10 à \$20 millions, ce qui lui assurera le contrôle de la nouvelle société, dont le redémarrage nécessite environ \$25 millions d'investissements. Les autres actionnaires seront les pêcheurs et les banques, en particulier le mouvement Desjardins. « Le fédéral contrôlera, il y met plus d'argent, mais le Québec pourra prendre l'affaire en main s'il le désire, je ne tiens pas à contrôler quoi que ce soit », a lancé M. De Bané.

Le ministre Garon proposait une formule plus décentralisée où chaque usine aurait fonctionné indépendamment sur un mode coopératif en puisant à même les programmes provinciaux déjà prévus. Dans une formule imagée, M. Garon avait comparé aux

marchés Steingerg le projet d'Ottawa d'une société unique et aux Marchés Métro, le plan de Québec où, comme les épiciers indépendants, les usines se ralliaient à un organisme central sur une base volontaire. En revanche le ministre De Bané disait hier que « Québec ne voulait conserver que les bons morceaux (rentables) en laissant tomber les canards boiteux et les localités qui en vivent ».

Newport déterminant
Pour Ottawa, la rencontre de mardi soir entre le sous-ministre Pierre Lefebvre et les pêcheurs de Newport fut déterminante. Le fédéral désirait y tester l'appui qu'obtenait son projet dans cette capitale de la pêche où des partisans du plan provincial semblaient plus nombreux.

A l'issue de la réunion, le fédéral estimait qu'il avait l'aval d'environ 80 pêcheurs de Newport, tandis qu'une dizaine préféraient le projet Garon.

Une fois les négociations terminées avec les créanciers, Ottawa contrôlera l'usine de Newport (12 millions de livres de poisson traitées par année) et le complexe de Rivière-au-Renard qui, avec ses trois usines en fonctionnement (Rivière-au-Renard, Cloridorme et Saint-Maurice), traite 5 millions de livres par année.

De l'autre côté, le Québec conserve le contrôle de Madelipèche, aux Îles-de-la-Madeleine (8 millions de livres), et de Rivière-au-Tonnerre, spécialisée dans le crabe. « En y allant Ottawa favorisera la multiplication des usines qui ne seront pas rentables », estime M. Gagnon, rappelant qu'Ottawa ne pourra pas bloquer certains projets venant de l'initiative privée.

BETTY MONSIEUR



Fait en Italie

35%

SUR TOUS
LES
VESTONS
SPORT ET
PANTALONS
EN VELOURS
COTÉLÉ

3 JOURS SEULEMENT
10-11-12 NOV.

1245, PEEL
861-4058

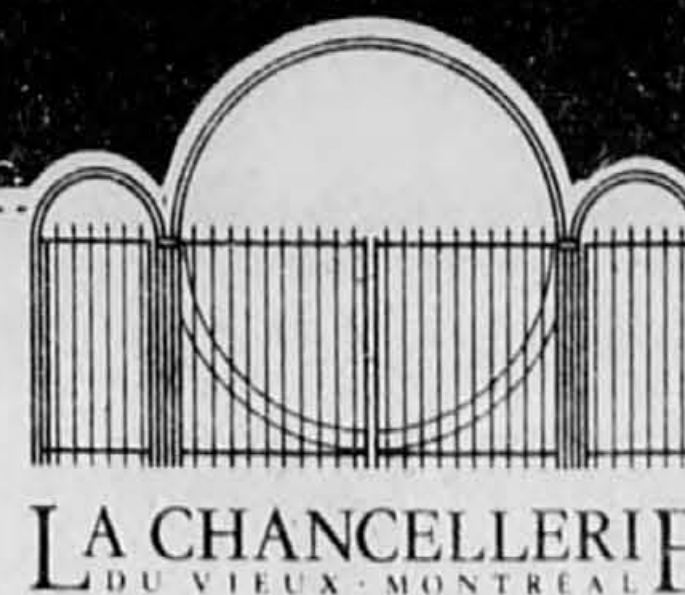
LE MEILLEUR ABRI FISCAL

Le condominium LA CHANCELLERIE

M.U.R.B., immeuble classe 31

- La Chancellerie est un immeuble de grande classe.
 - situé dans le Vieux-Montréal, secteur de prestige de plus en plus recherché au niveau résidentiel,
 - et qui vous permet de devenir propriétaire d'une luxueuse résidence par vos économies d'impôt.
- Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à:

Le condominium La Chancellerie
470 est, rue Champ-de-Mars
Montréal, Québec
H2Y 1B4
849-5379



NOM
ADRESSE CODE POSTAL
TÉL. BUR.
RÉS.

AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA

(NUMÉRO 8)

Quoi de neuf chez Aquascutum?

POUR MONSIEUR

(a) Deux manteaux de coupe superbe dans six nouveaux tweeds. À compter de 490\$. (b) Cravates en soie, faites pour Aquascutum par trois des plus célèbres maisons européennes de cravates. À compter de 25\$. Autres cravates, dans d'autres tissus, à compter de 18\$.

POUR MADAME

(a) Deux manteaux de laine courts. Tweed rouille, avec écharpe, 385\$. Bleu marine, 395\$. (b) Blazer noir en velours (250\$) avec jupe de laine assortie (160\$).

Aquascutum
OF LONDON

PLACE VILLE MARIE

PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

AAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAAA

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse
100 ans

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC editorialiste en chef

L'Europe fait bon accueil à Trudeau

Les capitales européennes, on le souligne partout, font bon accueil à M. Trudeau, ambassadeur de paix cette semaine. Un accueil qui devient même chaleureux aux Pays-Bas, à Rome et au Vatican. Il est vrai que la simple courtoisie obligeait les chefs de gouvernement à recevoir le premier ministre canadien avec les égards que justifient ses états de service comme homme politique depuis 1968. On peut croire aussi que la nature de cette mission, destinée à susciter la détente, appelle obligatoirement le respect et la considération chez l'interlocuteur.

Mais il y a plus. Il y a des indices encourageants dans la manière dont Paris, Bruxelles, La Haye, l'Italie et, hier soir, l'Allemagne fédérale ont interprété la démarche du pèlerin. Ce qui frappe, en effet, c'est que celui-ci, tourné en dérision dans la presse et les milieux politiques de son pays avant son départ, est pris au sérieux là-bas. Nul n'a songé, même par allusion, à déconsidérer cette tentative de portée morale, politique, symbolique, tentative dont tous les familiers de la situation mondiale savent qu'elle ne peut produire de résultats tangibles à court terme.

Les personnalités auprès desquelles le chef du gouvernement canadien a exposé sa conception de l'état du monde et son souci de créer des conditions propices à une reprise du dialogue politique entre les super-puissances ont fait à l'issue des entretiens des commentaires qui traduisent la satisfaction qu'elles ressentent à l'idée que l'un des hommes politiques d'Occident trouve l'audace de lancer une initiative aussi inattendue. Comme si la témérité de M. Trudeau soulageait la conscience des gouvernements qui s'apprêtent à déployer les missiles Pershing et Cruise.

Les Italiens, a dit M. Andreotti, ministre des Affaires étrangères, ne peuvent que partager les idées exprimées par M. Trudeau. (Il s'agit toujours des idées contenues dans le célèbre discours prononcé à Guelph le 27 octobre). Le pape n'a pu rester insensible hier aux propos que lui a tenus M. Trudeau qui a surtout insisté sur son désir de transposer en termes politiques le message de paix que Jean-Paul II avait diffusé lors de la fête de Noël de 1982.

Le secrétaire général du Commonwealth, M. Ramphal, a salué dans le voyage de M. Trudeau «la longue et grande tradition des hommes d'État canadiens», référence évidente aux entreprises passées de Lester Pearson et Louis Saint-Laurent.

Helmut Kohl, homologue de M. Trudeau en RFA, a reçu celui-ci avec attention et respect hier soir. Mais, comme le premier ministre italien, le chancelier Kohl a toutefois rappelé à son visiteur que l'Allemagne (comme l'Italie) procédera à l'installation des euromissiles le mois prochain. Mme Margaret Thatcher, qui reçoit M. Trudeau aujourd'hui, tiendra sans doute le même langage. Ce qui ne saurait ni surprendre ni décevoir M. Trudeau. Jamais celui-ci n'avait envisagé au moment de partir en mission de paix, d'inviter ses alliés de l'OTAN à surseoir à l'implantation des missiles. Ce n'est pas dans un avenir aussi proche que le premier ministre compte provoquer la détente et le nouveau dialogue. Il se borne pour l'instant à sonder les alliés occidentaux, à lancer des idées nouvelles, à ouvrir une perspective de paix.

Déjà l'accueil favorable qu'il reçoit en Europe provoque dans la presse du Canada des réactions plus déférentes. À l'ironie facile qu'avait déclenchée le discours de Guelph succède un certain respect pour le pèlerin qui rappelle Lester Pearson.

Cette quête de détente et de paix, serait-elle condamnée à l'échec, porte quand même une valeur exemplaire dans le monde et, à cause de cela justement, sert bien la politique étrangère du Canada.

Michel ROY

Un gage de santé et de sécurité

Le gouvernement du Québec fera connaître sous peu l'aide qu'il compte donner à Expro pour la modernisation de son usine de Valleyfield. Il ne s'agit pas d'une aide de routine, car on veut surtout améliorer les conditions de sécurité et de santé de cette usine d'explosifs qui a connu de graves accidents au cours des dernières années.

Le rapport de la Commission d'enquête sur les conditions de santé et de sécurité, présidée par le juge René Beaudry, vient d'être publié et ne comprend pas moins de 38 recommandations. On estime que la mise en œuvre de ces recommandations principales nécessitera un investissement de l'ordre de \$15 à \$20 millions; Expro ne pourra pas financer seules ces investissements.

Avant de se lancer dans des dépenses d'envergure pour aider l'entreprise de Valleyfield, le gouvernement serait bien inspiré d'examiner la possibilité de poser des conditions sévères quant à l'exploitation de l'usine.

Le rapport Beaudry attire l'attention sur un fait important: l'usine a changé trois fois de propriétaire en six ans et elle a été administrée temporairement par une firme de comptables à la suite d'une faillite, ce qui n'a pas aidé à améliorer les conditions de sécurité. On peut comprendre que, dans de telles conditions, la survie et la rentabilité de l'entreprise passaient avant des considérations de sécurité dans l'esprit de ses dirigeants.

Il faut aussi se rendre à l'évidence que la Commission de santé et de sécurité du travail ne s'est pas montrée à la hauteur de la tâche. Le rapport Beaudry déplore un certain laxisme de la CSST quant au suivi de ses propres recommandations et contredit carrément l'organisme provincial au sujet des causes de la mort d'un employé en avril dernier.

On peut comprendre pourquoi la Commission Beaudry ne s'en prend pas plus sévèrement à la CSST. Cet organisme est chargé de surveiller les conditions de santé et de sécurité au travail partout dans la province. Elle peut donc avoir les compétences requises pour surveiller des industries qui représentent un risque modéré, voire un risque élevé comme dans les mines. Mais elle peut être dépassée lorsqu'il faut assurer la sécurité dans une usine d'explosifs. Dans ces conditions, la CSST ne peut obtenir des améliorations de la sécurité au travail que si elle peut compter sur la bonne volonté de l'entreprise et un dialogue efficace entre l'entreprise et ses employés. Dans le cas de l'usine de Valleyfield, cette bonne volonté a été fortement limitée par des considérations financières. On voit mal, en effet, un dirigeant d'entreprise proposer de fortes dépenses pour améliorer la sécurité alors que son souci principal est de maintenir simplement l'entreprise en vie.

Pour aider à renforcer la sécurité au travail chez Expro et pour éviter que des cas semblables se reproduisent, le gouvernement devrait voir s'il n'y a pas lieu de restreindre la propriété d'entreprises qui présentent un très grand risque. Il existe déjà de nombreuses industries où il faut faire preuve de connaissances suffisantes ou de moyens financiers suffisants avant de pouvoir offrir ses services au public.

Dans le cas des usines d'explosifs, c'est moins le public qu'il faut protéger que les employés. Mais le principe est le même. Il faut que le propriétaire de l'usine ait les connaissances techniques nécessaires pour diminuer les risques des procédés de fabrication qu'il utilise et les moyens financiers pour le faire.

Une telle intervention de l'État dans une entreprise privée serait lourde, mais ce n'est pas trop demander d'une entreprise dont un des principaux clients est l'État.

Frédéric WAGNIÈRE



LIBRE OPINION

Montréal: après la pluie, le beau temps

Avocat montréalais, l'auteur est au nombre des fondateurs d'Alliance Québec dont il dirige maintenant l'Institut de recherche et d'éducation. Il a prononcé récemment au Canadian Club de Montréal une conférence sur Montréal dont est tiré l'article suivant.

Malgré des disputes constitutionnelles, linguistiques et sociales et une division toujours manifeste dans la province, il n'est pas déraisonnable d'être optimiste quant à l'avenir de notre société. Le Québec, dans son ensemble, a beaucoup d'atouts à offrir. Une industrie de pâtes et papiers importante, un fort potentiel en biotechnologie, une abondance d'énergie hydroélectrique et un secteur aérospatial en avance sur celui des autres provinces. Nous avons progressé en bureautique, en microélectronique, en communication et en production de logiciels. Notre activité économique est supérieure à celle de six autres provinces réunies.

Si Montréal doit continuer à se développer pour réaliser son potentiel, c'est à nous, Montréalais, de faire en sorte qu'elle y parvienne.

Ce n'est pas le gouvernement fédéral, ce n'est pas le gouvernement provincial, c'est nous, citoyens de Montréal, qui devons façonner notre avenir. (...)

Les hommes d'affaires anglophones et allophones doivent s'allier à leurs collègues francophones comme cela se fait dans les comités COPEM. Les universités doivent mettre sur pied ou continuer à développer des projets et des programmes communs. Les hôpitaux, les musées, les manifestations sportives, doivent être considérés comme intégrés à un réseau global. Le plus grand attrait de la ville et son plus grand avantage par rapport à ses concurrents résident dans sa capacité à faire des

affaires et à fonctionner dans les deux langues de notre pays. (...)

Quelles sont les réalisations de Montréal depuis quelques années? En 1975, l'économie a commencé à décliner et l'élection du Parti québécois n'a rien fait pour augmenter la motivation de ceux qui auraient pu s'installer ou demeurer à Montréal. De 1977 à 1979, l'intérêt des Québécois a été mobilisé par le référendum, et l'attentisme généralisé a fait que peu de mesures ont été prises pour l'avenir de Montréal.

Depuis 1979, commençant par une série de conférences organisées aux Hautes Études commerciales par Pierre Laurin afin de discuter de notre avenir, l'Association des MBA du Québec, la Commission d'initiative et de développement économique de Montréal, COPEM, l'Office d'expansion économique de la Communauté urbaine de Montréal ont tous travaillé ensemble pour promouvoir Montréal.

Tout ceci aura-t-il des résultats ou faut-il craindre que le poids de la fiscalité, la législation linguistique restrictive, l'obstination de la province à maintenir un impôt désuet sur les successions empêchent nos spécialistes de vendre Montréal? En fait, ils ont déjà accompli un travail énorme. En 1981, en pleine récession, la construction d'immeubles à bureaux était exceptionnelle et le développement industriel était meilleur qu'en 1978 et 1979. (...)

Au cours des dernières années, de nouveaux projets importants ont vu le jour ou sont à l'étude: Hélicoptères Bell, Paramax, filiale de Sperry-Univac, Mallinkrodt de St. Louis, Cadillac-Fairview et plusieurs autres ont décidé de s'installer ou de construire dans la Communauté urbaine de Montréal, créant de nombreux emplois pour notre communauté.

Ce sont de bonnes nouvelles. Malheureusement, il y en a également de mauvaises. En septembre, le chômage a été estimé à 13.1% comparé à 8.1% à Toronto, et nul doute que nous n'avons pas créé les emplois au même rythme qu'à Toronto depuis 1975.

Regardons autour de nous. Nous vivons entre un fleuve magnifique, avec ses îles, et une montagne splendide. Nous pouvons marcher le long des rues Sherbrooke, Sainte-Catherine, Saint-Denis, Crescent, traverser le Vieux Montréal, et jouir du plaisir de cette ville sans crainte du danger. Nous pouvons choisir entre 3000 restaurants. Nous sommes à proximité des stations de ski des Cantons de l'Est, des Laurentides et des États de la Nouvelle-Angleterre. Nous possédons un réseau de métro moderne, nous pouvons profiter de l'un des plus grands orchestres symphoniques d'Amérique du Nord. Nous possédons d'excellentes équipes sportives grâce aux Expos, aux Canadiens, et bientôt, je l'espère, aux Concordes. Nous possédons quatre universités, mais mieux encore que Boston, elle offrent toutes des cours dans chaque domaine et ce, dans deux langues. Nous possédons trois des meilleures firmes internationales d'ingénieurs-conseils. (...)

Quatre-vingt-deux millions de personnes vivent à un jour de transport par camion de Montréal. Le port est accessible toute l'année. Nos industries aérospatiales, nos entreprises d'ingénierie, de réputation internationale, et notre avance en hydrotechnologie, sont des attraits supplémentaires. Nous offrons tous les services nécessaires à l'entreprise, et je le répète, dans deux langues. Les sièges sociaux des plus grandes entreprises de transport et de communication se trouvent ici.

Voilà pour les avantages. Voyons quels sont les problèmes.

Le lecteur moyen d'un journal de Cleveland ou de Vancouver reçoit probablement une description terriblement faussée de la vie au Québec. Il lui est facile d'imaginer que Montréal est un endroit où il est à peu près impossible de faire des affaires en anglais, et des cadres compétents lisant ce genre d'information peuvent à juste titre ne pas avoir envie de se trouver dans la situation d'un idiot bafouillant en cherchant à faire des affaires au Québec où la langue est uniquement le français.

Un excellent travail est fait pour changer cette fausse perception. Le Bureau de développement économique de la Communauté urbaine de Montréal, en plus de ses activités actuelles, est en train de produire un film en collaboration avec un certain nombre de sociétés mettant en vedette des personnes qui ont déménagé à Montréal et racontent leurs débuts en affaires et la joie d'avoir choisi de vivre ici. (...)

Deux brochures sont en cours de préparation. L'une montre le revenu disponible d'une personne à divers niveaux de salaire, en dépit du taux d'imposition, et l'autre vante les avantages d'un milieu bilingue. Les outils pour mieux vendre Montréal existent donc et sont accessibles.

Cependant, tous ceux qui s'occupent de vendre notre ville reviennent aux mêmes questions. La différence d'imposition entre le reste du Canada et du Québec doit être aplanie. L'accès aux écoles anglophones doit être libéralisé, non seulement pour des citoyens canadiens mais pour des personnes essentielles venant du reste du monde anglophone.

Ces problèmes peuvent sembler insurmontables, mais ne le sont pas vraiment.

Alex K. PATERSON

POINT DE VUE

Restauration de la confiance

L'administration publique s'est joyeusement compliquée depuis un siècle. Il fut un temps où le premier ministre du pays, sir John A. MacDonald, écrivait lui-même et de sa main à une dame pour lui exprimer ses regrets de ne pouvoir engager son fils comme facteur.

Roger DUHAMEL

C'était aussi l'époque où sir Wilfrid Laurier confiait à l'un de ses correspondants sa perplexité d'avoir à convoquer les Chambres pour leur offrir un menu législatif à peine suffisant à alimenter une session d'une dizaine de semaines. Ah! cela se passait en des temps très anciens...

Aujourd'hui, nous ne savons plus très bien où nous allons, mais nous nous y rendons à toute vitesse. Il n'y a pas une minute à perdre! Les gouvernements bousculés n'échappent pas à cette fuite en avant. Pour se donner bonne conscience, ils adoptent, le plus souvent à la vapeur, une foule de législations, statuant fréquemment sur des sujets où il eût été plus sage de ne pas légiférer du tout.

L'abus de ces interventions éphémères, nous le découvrons en Suède,

qui fut longtemps, si elle ne l'est encore, la terre d'élection de nos sociaux-démocrates de désir, comme le baptême du même nom. Le pays d'Olof Palme est devenu un territoire de haute surveillance où la population est soumise aux fantaisies, aux ukases ou à la curiosité malsaine de M. Lebeureu, proche parent du «Big Brother» de George Orwell. Comme fiche de consolation, les contribuables écrasés sous le poids d'un fisc vorace ont dû se sentir reconfortés en apprenant qu'une circulaire administrative intime aux fonctionnaires l'ordre de tutoyer le public. La démocratie a de ces exigences auxquelles on n'échappe pas...

Il y a un changement plus profond à relever dans nos sociétés contemporaines. Les hommes ont perdu la belle confiance aveugle qu'ils entretenaient à l'égard des gouvernants. Ce n'est sûrement pas un tort que des citoyens entendent se comporter en adultes et ne pas toujours attendre d'autrui la solution de tous leurs problèmes. C'est ce qui s'appelle simplement assumer ses responsabilités.

Ce que nous constatons surtout ces temps-ci, c'est malheur, usage

ment l'excès contraire. À la docilité et au consentement passif ont succédé un refus systématique, une volonté d'obstruction, une menace larvée de désobéissance civile. Quand un ministre fait une déclaration, il se trompe ou il nous trompe. Quand un gouvernement impose un règlement, notre premier souci est de découvrir un moyen pour y échapper. Quand un patron transmet une directive à son personnel, la seule réaction normale n'est-elle pas de recourir à la grève?

C'est un autre signe d'un défaut de maturité collective. Ce qui est vrai cependant, c'est qu'à des situations nouvelles doivent correspondre des solutions et des moyens différents. Puisque nous ne voulons plus que les élus dressent des balises sur notre route et nous guident par la main, nous devons faire l'effort nécessaire de prendre notre part du fardeau commun et chercher à mettre au point des mécanismes inédits qui nous permettent de jouer un rôle plénier dans la cité.

Dans une allocution qui n'a sans doute pas suffisamment retenu l'attention et dont l'inspiration éle-

vée dépasse l'événement qui en fut l'occasion, le ministre Pierre-Marc Johnson s'est appliqué à redéfinir en des termes accordés à notre temps la mission sociale de l'État. Cette vocation neuve, il la ramenait à la nécessité «d'agir ensemble, de bonne foi, à partir des faits et en répartissant la tâche de façon à ce que chacun puisse y mettre du sien».

Admirable programme, et dépourvu de toute vaine éloquence. Il consiste à rendre les individus plus autonomes et à utiliser au maximum les ressources des organismes locaux et régionaux. Comment ne pas se rappeler à cet égard tout l'intérêt actif que portait aux corps intermédiaires le père du ministre! Lui aussi souhaitait les intégrer plus étroitement dans le tissu administratif et sans doute y serait-il parvenu si le fil de ses jours n'eût été aussi prématurément rompu.

Toute cette ambition repose sur le rétablissement d'un climat de confiance réciproque. Si le gouvernement se méfie des électeurs, si le peuple méprise ses gouvernements, si les patrons rêvent d'exploiter les travailleurs et ces derniers de ruiner leurs employeurs, nous empruntons la voie la plus directe qui mène à l'anarchie. Du train dont vont les choses, nous nous en rapprochons un peu plus chaque jour.

Lettre ouverte d'un éditeur au ministre des Affaires culturelles du Québec

Depuis quinze ans, j'ai fait publier, aux Éditions du Jour, à l'Aurore et à VLB Éditeur, quelque chose comme cinq cents ouvrages, presque tous littéraires. A VLB Éditeur seulement, *Le piano-trompette* de Jean Basile, qui vient de paraître, constitue le cent cinquantième titre publié depuis huit ans par la petite maison de la grande littérature.

Personnellement, et depuis quinze ans encore, j'ai écrit une trentaine d'ouvrages, romans, essais et théâtres. Un certain nombre de ces livres-là sont publiés en France, au Canada et aux États-Unis.

Il me semble donc que je devrais jouir ici d'une certaine crédibilité, en tous les cas en ce qui concerne ma fonction d'éditeur. Ça ne paraît pas être le cas, notamment auprès des pouvoirs publics du Québec. Et pour en faire une histoire courte, voici de quoi il s'agit.

Il y a quelques semaines, je recevais du ministère des Affaires culturelles une lettre signée non pas par le ministre comme c'est l'usage, mais par Monsieur Roland Sasseville, un fonctionnaire, et dans laquelle lettre on m'annonçait la subvention que le ministère accordait à VLB Éditeur pour l'année 1982-1983. Un chèque accompagnait la lettre, au montant de 5,382\$. Eh oui! Pour avoir publié quelque chose comme vingt-cinq

ouvrages littéraires en 1982-1983, VLB Éditeur avait droit à cette somme astronomique: 5,382\$! Était-ce une plaisanterie concoctée par la bureaucratie québécoise? Pour avoir été aux nouvelles et avoir été reçu en audience par Monsieur Clément Richard, force me fut de me rendre à l'évidence: pour les vingt-cinq ouvrages publiés en 1982-1983, c'était bien tout ce que le ministère mettait à la disposition de VLB Éditeur... de quoi éditer, et encore! deux plaquettes de poésie!

La chose me parut tellement insultante que je demandai au ministre de bien vouloir consentir à faire réviser le dossier de VLB Éditeur. La chose me fut refusée, sous le prétexte que les normes étant ce qu'elles sont, il ne pouvait en être question.

Si je vous fais grâce de la rencontre agréable que j'ai eue avec le ministre des Affaires culturelles, il est un point, toutefois, que je dois relever parce qu'il ne peut pas se passer de commentaire. Après avoir admis que la subvention de 5,382\$ accordée par son ministère à VLB Éditeur était dérisoire, que m'a donc suggéré Monsieur Clément Richard? Ni plus ni moins qu'il m'ait encore davantage dérisoire... en refusant dorénavant les subventions d'Ottawa! Voilà, m'a-t-il dit en substance, quelque chose

qui bouleverserait les données du problème. «Et si vous étiez quelques-uns à faire front commun là-dessus, je me fais fort au Conseil des ministres d'arracher le morceau.»

On en resterait assommé pour moins que ça et Québec n'aurait jamais été aussi bas dans le chantage, la niaiserie, la démagogie et les très méprisables calculs partisans.

Mais au fond, cela pourrait-il être autrement pour un gouvernement qui, pour avoir tout mis dans le patrimoine et le bâtiment ancien et vide, voudrait que tout le monde y entre, aux sons de notre orchestre national, celui d'une fanfare folklorique de village que dirige maintenant les nouveaux-gras de ce régime creux, les Gaston Miron de la répétition bienheureuse et les Félix Leclerc de la sagesse insipide?

Mais au fond, cela pourrait-il être autrement pour un gouvernement qui, faisant fi du simple bon sens, s'emploie à une régionalisation culturelle qui relève beaucoup plus de la pathologie bureaucratique et administrative que d'un projet véritable parce qu'authentique? Là où nous en sommes rendus, c'est dans une manière de *no where* absolu, dans une dislocation de toutes les institutions avec, pour les remplacer, un saupoudrage po-

litique à la petite semaine et à travers tout le Québec, qui ne donne pas grand-chose, sinon de l'aberration pure et simple.

Tout cela, me direz-vous, était déjà prévisible dès novembre 1976. Tant il est vrai qu'on ne peut rien attendre de bon d'un gouvernement qui a tout fait pour tuer la magie de l'événement et qui, depuis, ne nous donne plus à voir que le désastreux de sa faillite, particulièrement dans le domaine culturel où, par absence de l'importance quelle politique, il s'est carrément mis à la remorque d'Ottawa. Québec ne défend plus rien que ce qu'il y a de médiocre dans le langage politique quand il ne se nourrit plus que de son vide.

Il me semble qu'il est grand temps qu'on dise au moins à ce gouvernement qu'il y a un sacré bout aux vessies de ses lanternes culturelles!

Pour le reste, eh bien! on se débrouillera et s'il le faut, pour continuer à publier les œuvres que nous aimons, les faire imprimer sur du papier hygiénique, alors nous le ferons. Au fait, Monsieur Clément Richard, combien de rouleaux de papier hygiénique croyez-vous que VLB Éditeur pourrait acheter avec vos 5,382\$?

Victor-Lévy BEAULIEU
VLB Éditeur
Montréal

À propos du climat dans les écoles

(...) Quand vous laissez entendre que la rentrée scolaire s'est affectée dans l'harmonie, que le décret est très vivable, que le climat est au beau fixe dans les écoles, et que tous vos sujets sont heureux (...) M. Laurin, vous vivez un rêve. Il faut vite retomber sur la terre et venir, par exemple au secondaire, passer une semaine de 28 périodes de catéchèse avec un professeur qui a 14 groupes d'élèves (32 à 40 élèves par groupe) et qui enseigne à trois niveaux différents ou avec l'institutrice du primaire qui a une trentaine d'élèves dans une classe combinée de 2e et 4e année.

M. Laurin, l'an dernier vous nous annonciez officiellement que vos fonctionnaires avaient l'intention de mettre fin au minutage dans les écoles... souplesse, disponibilité, projet éducatif, harmonie, joie de vivre, etc. Voilà ce que deviendrait la nouvelle vie de l'école québécoise sous les décrets. Eh bien! vous avez manqué le bateau! — Jamais, au grand jamais, n'avons-nous vu les directions d'écoles minuter, compter, chronométrer, additionner, soustraire, diviser («pitonner» pour les faibles en maths) pendant des heures et des semaines pour appliquer ce décret. C'en est devenu une maladie, une hantise, une farce. Et votre caisse de résonance péquiste (le président de l'Association des principaux du Québec) qui fait semblant d'ignorer tout le mal que ses troupes se donnent à nous faire mal en appliquant ce décret. Il devrait consulter sa base avant de faire ses savantes déclarations à l'effet que ça va très bien dans les écoles.

Oui, M. Laurin, ça va mal! Est-ce rechercher le bien de l'enfant que de doubler le nombre de surveillants (là où tout était normal depuis 10 ans) de faire de la retenue «cédulée» et «structurée», de faire des activités parascolaires à 8 heures du matin avec «certains élèves», de faire du team teaching imposé, d'assister aux cours de

nos collègues, de surveiller des espaces fantômes, etc., en un mot de faire toutes sortes de choses «pour faire du temps».

M. Laurin, vous rêvez! «Il faut appliquer le décret avec souplesse», disiez-vous. Mais comment voulez-vous appliquer avec souplesse un instrument qui est conçu pour casser, assommer, écraser et démolir le personnel enseignant? Peut-être avez-vous trouvé la formule magique pour éliminer 10 000 professeurs par l'usure et l'écoeurement. Le stress, le désenchantement et la «démotivation», devraient vous dire quelque chose en tant que psychiatre. M. Laurin, on en est rendu à être obligé de se trouver du temps «pour faire son temps»! (...)

M. Laurin, votre maximum d'élèves par classe, également, c'est une farce; on ne dépasse allègrement et on ne se gêne plus maintenant pour y ajouter une centaine de classes combinées, à la CECM par exemple. Le mot d'ordre des commissions scolaires aux directions d'école: «Ne vous gênez pas: deux, trois ou quatre élèves de plus, ça ne coûte presque rien» (et ça rapporte bien). En terminant, M. le Ministre, nous vous laissons réfléchir sur la qualité de l'enseignement dans ce climat de morosité «décrétée». Evidemment, il y a toujours la grosse banque de congés-maladie de 7 jours par année que vous avez décrite non monnayable et non accumulable pour nous encourager à diminuer notre absentéisme. Evidemment, on n'a pas la «chance» d'être policiers pour négocier avec votre gouvernement. Enfin, nous laissons à votre loi 40, qui sera bientôt décrétee, et dans laquelle on a oublié les enseignants, le soin de rétablir l'enthousiasme et la motivation qui existaient sous l'autre gouvernement.

Louise ASSELIN
Claudette FAUCHER
Paul-André DESCHÈNES
Montréal

Le conseiller en voyages

Le 13 octobre 1983, Mme Lysiane Gagnon signalait un texte intitulé «Histoire dans les airs». En réplique à cet article, nous aimerions éclaircir certains points.

Tout d'abord, nous voulons définir pour Mme Gagnon et ses lecteurs quelles sont les fonctions d'un agent de voyages. En fait, le terme exact est conseiller en voyages. C'est donc celui qui s'assurera que le client choisit un endroit de vacances qui lui convient. Il doit prendre le temps d'expliquer les différentes assurances, les monnaies, les climats, etc. Il conseillera aussi à son client de ne jamais apporter plus de valises qu'il n'en peut porter lui-même...

Le conseiller sert aussi de tampon entre le client, les grossistes ou compagnies aériennes. Il aplanit les difficultés qui surgissent durant la préparation d'un voyage. Car il arrive assez souvent qu'en mettant la touche finale à un dossier auprès d'une compagnie aérienne, ce même dossier se soit volatilisé sans que l'erreur soit imputable au conseiller.

Par exemple, lorsque sept agences de voyages ont plusieurs pas-

sagers qui ratent le même vol, on peut difficilement croire que sept conseillers ont pu faire la même erreur. Pourtant le préposé au comptoir d'enregistrement affirmait à chaque passager que son conseiller est fautif. Nos petits doigts nous disent plutôt que la compagnie aérienne a négligé d'aviser les conseillers et les clients que le vol devait partir deux heures plus tôt. Un conseiller professionnel informera toujours son client d'un changement d'horaire, ne serait-il que de cinq minutes. De même il proposera un itinéraire permettant de réduire le coût d'un billet d'avion. Ses services sont gratuits et ses conseils précieux.

Un voyageur conscient des problèmes que peut réserver un voyage, réduira les risques de mauvaises surprises en laissant son conseiller les régler pour lui, ce qui lui permettra de jouir pleinement de son voyage de vacances ou d'affaires.

Jocelyne LE BRETON,
conseillère
Carole CHARTIER,
conseillère

Jour du Souvenir

Déclaration du premier ministre René Lévesque

Voici le texte de la déclaration émise par le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, à l'occasion du Jour du Souvenir:

«Les conflits nombreux qui opposent encore tant de peuples aujourd'hui nous enseignent combien nos efforts en faveur de la paix doivent être soutenus, et intensifiés.

«Nous mêmes, dans le passé, nous avons subi bien des fois la dure loi du combat armé, notamment lors des deux guerres mondiales et aussi à l'occasion de la guerre de Corée. Même si notre territoire ne fut pas touché, nombre de nos frères alors sont tombés au champ d'honneur, en Europe et en Asie. C'était, il faut s'en rappeler, de jeunes Québécois

pleins d'idéal et de projets. Ils ont payé de leur vie le prix de cette démocratie dont nous jouissons aujourd'hui.

«La meilleure façon d'honorer leur souvenir, ce sera de toujours préserver bien vivantes ces libertés fondamentales pour lesquelles ils se sont battus, en consentant aussi tous les efforts dont nous sommes capables pour éviter le retour de telles hécatombes dans l'avenir.

«En mon nom personnel et au nom du Gouvernement, je salue ces héros et j'invite tous nos concitoyens et concitoyennes à se souvenir d'eux à l'occasion du jour de l'Armistice.»

L'environnement et la santé en péril

Le Très Honorable
Pierre Elliott Trudeau
Ottawa,
Monsieur le Premier ministre,

A la suite de la manifestation internationale du 22 octobre dernier contre la course aux armements et le déploiement de missiles Cruise et Pershing, nous tenons, en tant qu'intervenants responsables de santé publique, à vous faire part de notre appui à ce mouvement pacifique.

Nous considérons la course aux armements programmée par les deux superpuissances comme un geste très dangereux et les raisons en sont multiples. Tout d'abord, les risques de faire sauter la planète sont immenses car la quantité d'explosifs stockés est suffisante pour anéantir plusieurs fois la race humaine. De plus, dans l'éventualité d'une victoire possible d'une guerre nucléaire, les conséquences à court et long termes sur la santé des êtres humains seraient désastreuses et incalculables (morts, effets de l'impact, effets des radiations à court et long termes, augmentation des cancers et des malformations congénitales).

Dans l'hypothèse où l'humanité n'utiliserait jamais ces armes, les seuls déploiements et stockages constituent un risque aussi et sinon supérieur à celui de plusieurs centrales nucléaires. Nous considérons finalement que les allocations financières démesurées de cette course, diminuent d'autant plus les ressources, pour d'autres interventions plus susceptibles d'améliorer le bien-être et la santé de la race

humaine. À l'heure actuelle, la population du globe bénéficierait certainement beaucoup plus de programmes de lutte contre la pauvreté.

Considérant les sommes importantes allouées déjà aux traitements des maladies et à leur prévention, nous considérons ce dossier comme particulièrement prioritaire. A quel bon investir autant dans la lutte contre la maladie via le système de soins et la recherche si à tout moment notre environnement et notre santé peuvent être en grand péril à cause des armes nucléaires. Dans cette démarche des dirigeants de notre planète, le rôle du Canada n'en devrait pas être un de catalyseur mais plutôt de modérateur. D'ailleurs vous l'avez déjà mentionné dans l'un de vos discours, à l'Assemblée de l'organisation des Nations unies en 1978. Ces prémisses étant établies, nous ne pouvons que nous opposer aux essais du Cruise, même si ces engins sont vides d'ogives nucléaires car ces essais ne viennent que mettre de l'huile sur le feu.

En conclusion, en tant que responsables de la santé publique, nous vous demandons de faire cesser tout stockage et tout essai du missile Cruise en territoire canadien, et nous appuyons tous les pacifistes du monde, tant en Occident qu'en Orient.

Robert MAGUIRE,
m.d., m.p.h., C.S.P.Q.
Pour le département de santé communautaire de Rimouski

Dans les hôpitaux

Après un séjour de 10 jours à l'hôpital Maisonneuve, j'ai constaté l'occupation des corridors par 50 civières, sans eau ni service et régi par un personnel coupé au minimum à cause des budgets restreints. Les médecins ne pouvant rien faire à cause du syndicat. La situation est alarmante et coûteuse.

Chaque hôpital universitaire doit prendre environ deux étages pour des patients chroniques ayant besoin de soins prolongés. Le gouvernement doit se presser

pour prendre cette situation en main avant qu'elle ne soit totalement détériorée. Les urgences sont envahies par des cas bénins ne laissant souvent pas de place aux vraies urgences. Nous espérons que le ministre de la Santé s'en inquiétera sérieusement au plus tôt et fera en sorte que cette situation fâcheuse et déplorable soit améliorée et rétablira un service décent dans nos hôpitaux.

Yvon PICARD
Montréal

la presse 100 ans

Des témoignages

Monsieur Roger Landry, président La Presse

À l'occasion de centenaire du quotidien LA PRESSE, il m'est agréable de vous offrir mes plus chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de succès, à vous et à toute votre équipe.

Plus qu'un simple journal quotidien, LA PRESSE est, pour tous les citoyens du Québec, une véritable institution. Reflet de la vie de chaque jour de la société québécoise depuis maintenant plus d'un siècle, LA PRESSE a été, au cours de toutes ces années, le moyen le plus accessible de communications pour tous.

Elle a permis à ses lecteurs, recrutés dans toutes les couches de la société, de savoir ce qui se passe dans leur ville, leur province, leur

pays et le monde entier. Elle leur a aussi permis d'être renseignés sur l'évolution sociale et économique de la communauté québécoise et canadienne.

La presse écrite est un élément essentiel à la vie de la démocratie et à cet égard, LA PRESSE a bien rempli son rôle en aidant les Québécois et en particulier les Montréalais à se former une opinion et à prendre les positions qui conviennent en temps opportun.

Je tiens donc, monsieur le Président, à vous exprimer mes félicitations à l'occasion de ce centième anniversaire de LA PRESSE et à lui souhaiter longue vie et plein succès pour l'avenir.

Le Maire de Québec,
Jean PELLETIER

Monsieur Roger-D. Landry,
Président et éditeur
La Presse.

Monsieur le président,
C'est avec grand plaisir que je vous offre, ainsi qu'à vos collègues, mes chaleureuses félicitations à l'occasion du centième anniversaire de LA PRESSE.

L'histoire de LA PRESSE est intimement liée à celle du Québec. Mais son influence s'est étendue bien au-delà des frontières de la province pour atteindre les francophones partout en Amérique du Nord.

Elle est devenue un symbole de fierté pour les Canadiens français en raison de la haute qualité de ses reportages et du fort calibre de ses journalistes.

C'est donc une grande institution qui franchit aujourd'hui le seuil de son centenaire, et je lui souhaite de toujours garder la place importante qu'il est sienne dans la vie de notre pays.

Brian Mulroney
Chef de l'Opposition
Ottawa

Cher monsieur Landry,

Cent ans d'histoire, cent ans de notre histoire, cela se souligne et cela se célèbre. LA PRESSE s'est bâtie grâce à la sueur de milliers d'hommes qui avaient à cœur de réussir; diriger un tel empire de nos jours mérite, cher monsieur Landry, nos remerciements et notre support pour que la tradition se perpétue.

De toute l'équipe des Nordiques

Monsieur le Président,

À vous et à tous les membres de votre personnel, mes plus sincères félicitations à l'occasion du centenaire du journal LA PRESSE!

Je vous souhaite un règne long et fructueux à la présidence du plus grand quotidien d'Amérique. Que LA PRESSE poursuive son œuvre de bien renseigner et d'unir tous

les parlants français au pays. (...) Longue vie au journal LA PRESSE!

Paulette RACICOT
Montréal

P.S.- Félicitations toutes particulières à monsieur Guy Pinard, coordonnateur de tous ces articles si intéressants touchant le centenaire.

Monsieur le Président,

Au nom de tous les membres de la Chambre de commerce de Saint-Laurent et du Conseil d'administration de la Chambre, il me fait plaisir de vous transmettre nos vœux les plus sincères pour le 100e anniversaire de loyaux services à la population canadienne-française du journal LA PRESSE.

Veuillez transmettre à la direc-

tion ainsi qu'à tout le personnel de LA PRESSE, l'expression de nos sentiments distingués et le vœu de voir continuer le journal LA PRESSE avec d'aussi bons services pour plusieurs 100 années à venir.

Pierre G. BOUCHARD,
président
Chambre de commerce de Saint-Laurent

Au nom de tous les membres de la Ligue de Hockey Dépression anciens et actuels, et en mon nom personnel, nous vous offrons nos plus sincères félicitations à l'occasion du centenaire du quotidien LA PRESSE.

La L.H.D., fondée en 1932 à Montréal, se veut la plus vieille ligue de hockey amateur au monde.

et un chaleureux merci vous est adressé et tout spécialement aux journalistes sportifs pour le support qu'ils nous ont apporté au fil des années.

Avec nos meilleurs vœux de longue vie à LA PRESSE.
Le président,
Robert CROVIER, c.a.
Ligue de Hockey Dépression Inc.

Le cahier du centenaire: hommage à la qualité

On l'avait annoncé comme une pièce de collection. Pour une fois, la publicité était égale au produit. J'ai été ému l'autre matin en le feuilletant. Fortement.

Il y avait là «un siècle dans la vie des hommes» — comme l'a si bien écrit Réjean Tremblay. Un siècle d'histoire sur ma table de cuisine, entre un jus d'orange fraîchement pressé et quelques rôties brunes. Ce matin-là, LA PRESSE avait quelque chose de magique, quelque chose des plus belles œuvres d'art. Il me semblait qu'elle vivait...

Dans ce beau papier aux couleurs antiques, j'ai retrouvé des faits et des visages de mon siècle. Et de les voir tous, d'Einstein à Félix, du curé Labelle à Luther King, de Lindbergh à Picasso, ensemble, croqués, marqués, passés à l'histoire, cela, déjà, c'était émouvant.

Ce qui m'a beaucoup touché aussi, c'est de constater avec quelle qualité d'émotion chaque journaliste à sa façon avait marqué les textes de ce recueil. Une qualité toute artisanale s'y reflétait, non seulement dans l'esthétique mais

également dans le contenu. Qualité artisanale, c'est-à-dire honnêteté, souci du détail et facture personnalisée. Comme si on avait voulu inscrire ce cahier du centenaire dans la durée des choses.

J'ai été pris d'un frisson général en arrivant aux pages centrales. Quelle idée magnifique, quel tableau superbe; immortaliser Félix et le «Rocket». Ces deux pages ont sûrement scellé quelque chose de sacré du passé du peuple québécois.

La lecture de ce cahier terminée, ce qui me reste, c'est une forte impression de qualité. Je crois que pour tous ceux et celles qui cherchent dans la qualité de leur travail la motivation de chaque jour et l'inspiration d'une société d'avenir, l'édition spéciale du centenaire constitue un exemple vibrant de l'excellence qu'on peut atteindre quand on y met le cœur, le temps et la détermination.

Joyeux Centenaire!
Luc DUPONT
Journaliste
Shawinigan

la presse 100 ans

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
		Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

N.B.

- Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

LA PRESSE

100 ans d'actualités

Le soleil de la paix se lève sur le monde

L'ALLEMAGNE VAINCUE SE LIVRE

La signature d'un armistice donne toujours lieu à des débordements de joie parce qu'elle marque la fin d'un conflit généralement très meurtrier.

Lorsque le jour du 11 novembre 1918 s'est levé, le monde entier savait depuis quelques heures que la Grande Guerre tirait à sa fin, que les derniers obus sifflaient au-dessus de leur tête, et que les baïonnettes allaient être remises au fourreau. Isolées, écrasées, les troupes du kaiser Guillaume II se préparaient à déposer les armes. D'ailleurs, quatre jours plus tôt, la folle rumeur — prématurée, faut-il le rappeler — de la fin de la guerre avait semé tout un émoi dans la population des grandes villes du monde, Montréal compris.

C'est à 11 h, heure d'Europe (6 h, heure de Montréal) que cessèrent les hostilités sur tous les fronts, au terme d'un armistice dont les conditions avaient été définies à Washington, Paris et Londres plus particulièrement, et imposées à la délégation allemande présidée par le Dr Erzberger par le maréchal Ferdinand Foch, commandant en chef des troupes alliées. L'armistice fut signé à Rethondes, près de Compiègne, endroit que devait choisir Hitler, 21 ans et demi plus tard, pour négocier l'armistice demandé par les Français du maréchal Pétain. Revanchard, Hitler devait pousser l'ignominie jusqu'à choisir également le même wagon utilisé en ce jour de novembre 1918 pour la signature d'un armistice qu'il avait trouvé tout particulièrement humiliant pour le peuple allemand.

Malgré la distance, malgré les moyens mis à sa disposition à l'époque, LA PRESSE avait fort bien couvert l'événement. Si bien que les nouvelles concernant la fin de la guerre abondaient, et dans plusieurs pages, d'où l'impossibilité de choisir un seul texte, car cela ne rendrait pas justice à l'événement. Pour vous tracer le portrait le plus fidèle possible de ces heures qui ont tant réjoui nos aïeux, il nous faudra nous limiter à vous rappeler les grands titres de LA PRESSE du jour, occasionnellement accompagnés d'un bref commentaire. Les titres sont en caractères gras, et les commentaires — qui sont d'époque — en caractères ordinaires.

Guy Pinard

■ Les nations alliées, avec Foch comme suprême inter-prète, ont fait connaître aux dé-

légués boches les conditions de l'armistice.

■ Les conditions de l'armistice. L'Allemagne devra, entre

autres, évacuer tous les pays occupés, y compris la Belgique, l'Alsace-Lorraine, le Luxembourg, et toute la rive gauche du Rhin; libérer tous les prisonniers de guerre; livrer ses armes et munitions, une partie de sa flotte, et abandonner les avantages acquis à Brest-Litovsk et à Bucharest.

■ La France reconquise. La France récupère l'Alsace et la Lorraine, allemandes depuis 1870.

■ La France calme dans la joie comme dans les vicissitudes. La capitale française se réjouit, mais dignement et sans oublier que ce carnage affreux lui a coûté plus de 2 000 000 de ses valeureux enfants.

■ Les alliés s'arrêtent sur une certaine ligne. Les alliés conviennent de ne pas dépasser la ligne atteinte au moment de la signature de l'Armistice.

■ Circulaire révoltante des Boches. Trouvée sur un prisonnier allemand, cette circulaire émanant du quartier général de Von Ludendorff trace la ligne à suivre avec les prisonniers français.

■ Tout Montréal sur pied pour célébrer la paix. La métropole s'est levée ce matin aux coups de clairon de la grande victoire et toute la population s'est portée en masses compactes et enthousiastes sur le parcours de la grande parade de l'emprunt de la Victoire.

■ La grande parade de l'emprunt de la victoire coïncide avec la fin des hostilités. Par le plus phénoménal des hasards, la parade avait été prévue pour ce jour-là, comme si ses organisateurs avaient eu une prémonition.

■ Les troupes canadiennes sont maîtresses de Mons. Elles sont sous les ordres du général Horne.

■ On demande l'internement de Guillaume. La présence en Hollande du fameux tyran, le kaiser Guillaume II de Hohenzollern, de l'ex-impératrice Augusta-Victoria et du kronprinz Frédéric-Guillaume ennuient fort les autorités de ce pays. Ce sont des indésirables, qui cherchent à sauver tout d'abord leur peau. Ils sont accompagnés du maréchal Von Hindenberg.



Le Maréchal FERDINAND FOCH

Celui qui a dicté aux boches les conditions des alliés

UN LIEU HISTORIQUE



■ Le prince Eitel tente de se donner la mort. Pris de découragement, le second fils du kaiser, tente de se suicider, sort qu'aurait choisi trois généraux selon la rumeur publique.

■ La république à Hesse-Darmstadt. Le grand duché s'est déclaré république socialiste libre.

■ La révolution bat son plein. En Allemagne, les révolutionnaires occupent 14 des 26 états, y

compris les quatre royaumes et les états les plus importants. C'est l'anarchie qui y règne, et une lourde tâche attend le régent du nouvel état, Friedrich Ebert.

■ Le peuple chante la Marseillaise à Berlin.

■ 1560 jours de guerre. Avec la signature de l'armistice par l'Allemagne, la guerre a virtuellement pris fin dans la 1.560e journée de son existence, ou quatre ans et trois mois et un tiers.

L'origine du coquelicot

Si on se fie aux archives de LA PRESSE, le coquelicot traditionnellement offert le jour de l'armistice l'aurait été pour la première fois au Canada le 11 novembre 1921, soit à l'occasion du troisième anniversaire de la fin de la première Grande Guerre.

Dans son édition du 5 novembre 1921, LA PRESSE retraçait l'origine du coquelicot. Elle rappelait tout d'abord que cette fleur artificielle (offerte à l'époque en coton, à 10 cents, et en soie, à 25 cents) était une réplique d'une fleur — le coquelicot — des Flandres. Cette région fut le théâtre, en octobre et novembre 1914, d'une violente bataille au cours de laquelle les Alliés empêchèrent les Allemands de s'emparer des ports du Pas de

Calais, indispensables au ravitaillement de l'armée anglaise.

Placé sous le patronage de son excellence le gouverneur général lord Byng de Vimy, le Jour du coquelicot ou Poppy Day, avait pour but de ramasser des fonds pour les invalides. En effet, disait l'article de LA PRESSE, les profits nets réalisés, déduction faite du coût d'achat, iront à l'association chargée de venir en aide aux invalides. On espère récolter assez dans cette vente de fleurs (...) pour mettre à l'abri du besoin les invalides au cours de l'hiver. LA PRESSE ajoutait que même le coût d'achat servait une bonne cause, les coquelicots étant fabriqués par la Ligue des enfants de Paris, qui appartenait aux orphelins de la guerre, en France.

C'EST ARRIVÉ UN 11 NOVEMBRE

1979 — Évacuation de quelque 240 000 personnes dans la région de Mississauga à la suite du déraillement d'un convoi ferroviaire transportant des matières toxiques.

1975 — L'Angola obtient son indépendance du Portugal dans une atmosphère de guerre civile.

1973 — Signature de l'accord du cessez-le-feu égypto-israélien au km 101 de la route Suez-Le Caire.

1969 — À Montréal, l'administration Drapeau-Saulnier édicte un règlement anti-manifestation fort contesté.

1962 — Le débat du siècle à la télévision québécoise oppose le premier ministre Jean Lesage au prétendant Daniel Johnson.

1949 — Les organisations religieuses passent sous le contrôle de l'État en Tchécoslovaquie.

1942 — La France entière est occupée, après qu'Hitler eut déchiré le Pacte d'armistice de 1940 et envahi la zone libre.

1929 — Dédicace du Pont des ambassadeurs, qui relie Détroit au Canada.

1922 — Le Chili est dévasté par des chocs sismiques dus à un tremblement de terre. Les dégâts se chiffrent par millions.

1904 — Inauguration d'une nouvelle bibliothèque municipale, à Montréal, au Monument national.

1893 — LA PRESSE publie un impressionnant historique concernant les Sulpiciens.

Ennuis causés au propriétaire d'une maison hantée...

Ottawa, 7 — Un reporter de cette ville a fait des perquisitions sur les événements étranges qui se passent dans ma maison de M. Geo Daggs, de Clarendon Front, comté de Frontenac.

Des milliers de personnes ont visité cet endroit. Chaque samedi, on était témoin de quelque chose de très étrange.

Aussitôt que le silence se faisait parmi les visiteurs, le spectre profitait de l'occasion pour accomplir son œuvre. Une fois la poche d'un habit suspendu au mur et remplie de bonbons fut

vidée et le contenu était lancé à la figure des visiteurs.

Une autre fois, M. Horner, fils du Rév. M. Horner, bien connu à Ottawa, offrait des prières pour chasser le fantôme. M. Horner venait de lire un chapitre de la Bible et avait placé le livre sur une chaise pour s'agenouiller et faire une prière. En un instant, le livre disparut et, après maintes recherches, on le trouva dans le poêle. Il était en lambeaux et une trentaine de pages avaient disparu.

Malgré ses vicissitudes, M. Daggs refuse de quitter la mai-

son avant de connaître la main mystérieuse qui lui cause tous ces ennuis. Il est allé voir la « Pythonisse de Plum Hollow », qui lui a dit que l'auteur de tous ces méfaits était une femme et ses deux enfants. Mme Daggs (sic) et ses enfants ne veulent pas partir avant que la découverte ait été faite, ce qui aura certainement lieu avant longtemps, car la maison hantée est maintenant habitée par plus de vingt personnes qui veillent tour à tour pour découvrir le mystère de Clarendon Front.

Cela se passait en novembre 1889...



Une des promotions de LA PRESSE

Ceux qui ont lu le cahier spécial du 20 octobre dernier se souviendront qu'à l'instigation de son « journaliste vedette » Lorenzo Prince, victorieux de la course autour du monde quatre ans plus tôt, LA PRESSE décidait en 1905 d'utiliser un énorme ballon pour faire sa promotion. Ce ballon était piloté par Émile Barlatier, photographe de son métier, mais aussi membre du Club aéronautique de France. Chaque décollage du ballon attirait d'importantes foules et s'avérait donc un outil promotionnel spectaculaire pour LA PRESSE. Ces photos sont la propriété de M. Georges Hellman, de Saint-Léonard. Celle de droite nous présente le couple Barlatier; Émile a d'ailleurs autographié sa photo en indiquant la date, soit le 27 février 1911.



BABILLARD

Depuis le début de la centième année de publication de LA PRESSE, son personnel a reçu de nombreux témoignages venant de tous les milieux. Les uns souhaitent tout simplement bon anniversaire à LA PRESSE et à son personnel, les autres y ajoutent un bon mot de félicitations pour le cahier spécial du 20 octobre ou cette page quotidienne. Nous vous en présentons une première liste aujourd'hui, à laquelle il faudra ajouter celle des Villes dont le conseil a adopté une résolution de bons vœux.

Ces témoignages nous viennent des personnes ou des institutions suivantes :

Jacques Filteau, de la Société canadienne des postes; Gilles Lafleur, de Bon Pilote Inc.; Pierre Desjardins et Mario Bertrand, de la brasserie Labatt Ltée; la Presse Canadienne; Claude et Fernand Drouin; la Sûreté du Québec; J. Palardy, de la rue Saint-André, à Montréal; Lionel Lavoie, de Confection de Lavoy; de Gilles Laflamme, de la rue Berri, à Montréal; United Press Canada; le personnel de l'Omniom de golf du Québec; Félix Leclerc, plus particulièrement honoré dans nos pages; Harry J. Renaud, autrefois des Expos et maintenant directeur général du stade de Vancouver; la Chambre de commerce de Saint-Laurent; le Tournoi des célébrités Molson; Brian Muirney, leader de l'opposition conservatrice à Ottawa; Jacques Parisien, vice-président directeur général de TV Hebdo; Jeannine Therrien, secrétaire exécutive d'Air Canada; Theodor Sirganis; Robert Ayotte, directeur du marketing et des communications des Nordiques de Québec; Madeleine Rousseau, directrice générale de Les grands frères et grandes sœurs de Montréal Inc.; Michel Charland, directeur de l'Infor-

mation CHRC; Jean La Courte, de Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau et Associés; René Guimond, vice-président marketing et affaires publiques des Expos; Louis Arpin, coordonnateur de l'émission Téléxarts à Radio-Canada; Omega Medina, de l'émission News-watch au réseau anglais de Radio-Canada; Paulette Racicot, de l'avenue Christophe-Columb à Montréal; le maire Jean Pelletier, de Québec; Encre d'imprimerie du Canada Ltée; Robert Crevier, président de la Ligue de hockey Dépression Inc.; agence de publicité J. Walter Thompson; Henri Pelland, directeur de la Banque nationale du Canada; et Bert Cyr, président provincial de la Légion royale canadienne.

ACTIVITÉS

■ Salon du livre
Sur la scène centrale, enregistré aujourd'hui à 11 h 15 de l'émission Génies en herbe, qui sera présentée au réseau français de Radio-Canada à 19 h le 17 novembre. Présence, au salon, des archives de LA PRESSE, en mettant l'accent sur les pages consacrées à la culture au cours des cent ans de LA PRESSE, et sur différentes pièces d'équipement (linotype, presse à épreuves, « ludlow », etc.) utilisées à l'époque ou la typographie occupait une place de choix dans la composition du journal. Jusqu'au 13 novembre inclusive.

■ Maison de la poste
Vitrine extérieure
Présentation d'articles et de chroniques philatéliques. Présentation du livre de l'année 1897 de LA PRESSE, ouvert à la première page de l'édition du 19 mai 1897, jour où l'on a illustré à la Une les timbres émis à l'occasion du jubilé de la reine Victoria. Jusqu'au 15 novembre inclusive.

Environ 25 projets de loi au menu de l'Assemblée nationale

■ QUÉBEC (PC) — A part le mini budget du ministre Parizeau, le menu législatif de l'Assemblée nationale qui se réunira à compter de mardi se composera d'environ 25 projets de loi.

Les plats de résistance de ce menu sont certainement les amendements à la Loi 101, la nouvelle loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, la Loi concernant les travailleurs au pourboire et la Loi sur le taxi.

Les modifications à la Loi 101 couronneront les travaux de la commission qui vient d'en terminer l'examen après cinq ans d'application. La nouvelle loi sur les accidents du travail assurera le remplacement du revenu des accidentés.

La Loi sur les travailleurs au pourboire obligera ces employés à déclarer tous leurs revenus et la Loi sur le taxi permettra au gouvernement de contrôler l'émission des permis.

On aura droit à quelques innovations dont une Loi instaurant un nouveau recours des citoyens en matière fiscale par la création d'un mode d'examen des cotisations et contestations.

Le ministre du Loisir, Guy Chevrette, proposera la Loi créant la Société québécoise des équipements récréatifs et touristiques, soulageant son ministère de certaines responsabilités.

Il faut prévoir du ministre de la Justice une Loi sur les textes réglementaires, une suite au rapport de la Commission sur le contrôle de la législation déléguée.

Certaines mesures sont attendues : c'est le cas des modifications à la Loi sur la fonction publique qui abolira le ministère du même nom, et de la Loi sur les heures d'ouverture des établissements commerciaux confirmant leur fermeture le dimanche et augmentant les amendes des contrevenants.

On remplira aussi une promesse du premier ministre Lévesque aux élus municipaux, en commençant l'étude du projet de loi sur leur régime de retraite qu'on ajustera à celui des députés.

Le ministre de la Justice déposera la Loi modifiant le Code civil du Québec au chapitre des biens. Des précisions sur les différents types de biens, le droit de propriété et son démembrement seront apportées.

Parmi les autres projets, on en retrouve quatre du ministre Jean Garon : la Loi sur les piscicultures, la Loi portant sur les lots publics utilisés à des fins de pêches, la Loi modifiant la Loi sur les produits marins et la Loi sur l'éradication des pommes de terre.

Les Affaires municipales déposeront deux bills omnibus. Le premier modifiera entre autres la Loi des cités et villes et simplifiera l'approbation des actes municipaux.

L'autre amendera plusieurs lois concernant les municipalités, sur la fiscalité municipale notamment, et corrigera des lacunes constatées dans la pratique de la gestion municipale.

Le ministre des Transports, Michel Clair, soumettra une Loi sur le transport en commun à Montréal autorisant les villes non desservies par la CTCUM et la CTRSM à se regrouper en conseils intermunicipaux de transport.

Son collègue de l'Industrie, Rodrigue Biron, amendera sans doute la Loi sur la Société de développement coopératif pour changer cette société mixte en société d'Etat n'offrant plus que des garanties de prêt plutôt que des prêts en guise d'aide.

Il faut d'autre part s'attendre à ce qu'il veuille changer le financement et la capitalisation de l'aciérie d'Etat SIDBEC dont le Conseil des ministres entend régler le cas sous peu.

La Loi sur l'hôtellerie sera modifiée pour permettre à Québec de réglementer campings et bureaux d'information touristique.

SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL DES MINISTRES Québec tente de s'assurer de la collaboration des banques

■ COMPTON — A quelques jours du dévoilement de son vaste plan de relance économique (dimanche) et peu avant le dépôt d'un budget supplémentaire (mardi soir), le gouvernement Lévesque multiplie les entretiens avec les banquiers. Pour les informer des décisions finales qu'on est sur le point de prendre et pour s'assurer de leur collaboration.

PIERRE VINCENT

de notre bureau de Québec

Hier matin, à l'heure du petit déjeuner, donc quelques minutes avant que ne reprennent les travaux de la séance spéciale du Conseil des ministres, le chef du gouvernement, son ministre des Finances, Jacques Parizeau, ainsi que le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Rodrigue Biron, ont eu un entretien privé avec les dirigeants de cinq des plus grandes banques du Canada. Le gouvernement a déjà tenu une réunion semblable avec les représentants du Mouvement Desjardins.

Tous les principaux membres du comité québécois de l'Association des banquiers canadiens étaient présents : le président du Comité, Napaul Poisson (Banque nationale), André Bisson (Banque de la Nouvelle-Ecosse), Paul Léger (Banque de commerce), Michel Turcotte (Banque royale) et Pierre MacDonald (Banque de Montréal) avaient fait le voyage de Montréal à Compton, ce petit village d'Estrie où le cabinet Lévesque s'affaire depuis mercredi à mettre la touche finale à toute une série de projets susceptibles d'appuyer la reprise économique.

Les banquiers, qui avaient insisté auprès des autorités gouvernementales pour qu'on ne fasse pas de bruit autour de leur visite, se sont vite glissés dans leur limousine après la réunion pour rentrer aussitôt à Montréal. Seul commentateur de leur porte-parole, Jacques Beauregard : « Le jus de pomme au petit déjeuner était excellent ! »



René Lévesque

Le premier ministre Lévesque ne s'est guère montré plus bavard : « Il s'agit d'une chose importante », a-t-il dit, précisant que l'entretien avait porté sur « un des éléments d'action » qui sera proposé à la population à l'occasion de son discours à la nation de dimanche prochain.

Il ne faut toutefois pas être grand clerc pour deviner que le gouvernement cherche à s'assurer de la collaboration étroite du milieu de la finance pour mener à bien un bon nombre de ses projets.

Le premier ministre Lévesque, ainsi, par exemple, il lui faut le concours des banques pour mettre à exécution son programme d'assistance aux pêcheurs, pour prolonger d'une autre année Corvée-Habitation et, surtout, pour inculquer un nouveau souffle au « plan Biron » d'aide aux petites et moyennes entreprises.

Le « plan Biron » sera, du reste, élargi pour satisfaire les besoins d'une nouvelle clientèle : les jeunes diplômés, désireux de se créer leur propre emploi à un ni-

veau de direction d'une entreprise, pourront éventuellement faire garantir par le gouvernement des emprunts (pouvant atteindre jusqu'à \$25 000) afin de réaliser divers projets.

Emploi et économie ont donc été jusqu'à maintenant au centre de toutes les discussions de ce Conseil des ministres, qui se terminera ce soir.

Du nouveau discours nationaliste à réinventer, et pour lequel M. Lévesque avait créé un comité d'urgence à Pointe-au-Pic, il n'en a pas encore été question. Devant les journalistes, hier, le leader péquiste a même dit ignorer s'il abordera le sujet dans son discours de dimanche soir.

« Il y a tant de choses substantielles importantes, qu'on craint ne pas avoir tout le temps nécessaire pour mettre tout ça ensemble convenablement, autant qu'on le voudrait », a confié M. Lévesque aux journalistes, hier midi.

En tout cas, dans la mesure où il est possible d'observer les ministres, à distance il va sans dire, il semble qu'un optimisme de bon aloi domine les travaux de cette réunion extraordinaire du cabinet Lévesque.

Les prévisions des observateurs les plus conservateurs sont bonnes pour le Québec, lançait hier Bernard Landry à un journaliste, ce qui l'amène ensuite à affirmer que nous pouvons débord d'optimisme au sujet des chances de réussite de ce troisième « nouveau départ » annoncé par le gouvernement en moins d'un an.

Mais, quant aux détails sur ce vaste plan de relance, le ministre du Commerce extérieur respecte la consigne du silence imposée à tous les ministres. « Vous allez tout faire pour apprendre des choses pendant ce Conseil des ministres, mais nous, nous allons tout faire pour ne rien vous dire », avait, du reste, prévenu un proche collaborateur du premier ministre à la veille de l'ouverture de cette réunion...

Ottawa à la rescousse de la loi 101

■ COMPTON (PC) — La loi 101 devra désormais être perçue comme payante plutôt qu'irritante par les milieux d'affaires et le concours du gouvernement fédéral pourrait être sollicité pour y arriver.

C'est dans cette perspective que le ministre chargé de l'application de la Charte de la langue française présentera aujourd'hui son rapport au conseil des ministres réuni depuis mercredi dans l'Estrie.

M. Gerald Godin considère qu'il est temps que les 5,5 millions de Québécois francophones fassent sentir tout leur poids dans l'économie. Pour lui, la survie du français en Amérique du Nord s'explique par la force des Québécois et cela représente une valeur marchande plutôt qu'un obstacle.

Au chapitre de la francisation des entreprises, M. Godin considère que les subventions, tant fédérales que provinciales, devraient être en partie liées à une volonté de reconnaître le fait français au Québec.

M. Godin juge tout à fait normal qu'Ottawa se préoccupe de la « décolonisation linguistique » quand il incite des sociétés à s'installer au Québec, rappelant que le fédéral accorde \$625 000 à la Société franco-manitobaine dans sa lutte pour les droits linguistiques de 30 000 Canadiens.

Il constate que les firmes qui exploitent les richesses naturelles acceptent généralement bien de se conformer aux dispositions de la Charte, car elles possèdent des racines profondes au Québec.

Pour une compagnie comme Pratt et Whitney par contre, le problème est tout autre. Cette société américaine aurait pu s'installer n'importe où au Canada ou à l'étranger, n'eût été des multiples avantages offerts par le gouvernement central pour qu'elle choisisse Longueuil.

Au cours d'une rencontre avec quelques journalistes à l'issue des travaux de la commission des Communautés culturelles et de l'immigration qui se penchait sur la loi 101, le ministre avait évoqué la possibilité d'une entente sur le sujet avec Ottawa. Il n'a toutefois pas précisé si elle devait s'inspirer de l'entente Couture-Cullen dans le domaine de l'immigration.

Le concours d'Ottawa serait également bienvenu pour développer des banques de données françaises. A partir d'un ordinateur domestique, il est possible d'accéder à des informations les plus diversifiées en anglais. Ainsi, moyennant certaines sommes, on peut trouver tout ce qui s'est écrit sur un sujet donné en s'abonnant au Newtext de la Canadian Press ou aux services analogues du Globe and Mail et du New York Times.

Bourassa ne croit pas que le gouvernement Lévesque puisse relancer l'économie

■ Effectuant sa première grande sortie publique hors de la famille libérale depuis son retour à la tête du PLQ, Robert Bourassa a triomphé hier midi devant un des auditoires les plus nombreux que l'on ait vu depuis longtemps à un déjeuner-causerie de la Chambre de commerce de Montréal.

PIERRE VENNAT

Cela dit, cependant, celui qui a promis de s'atteler à redonner au Québec « la prospérité et la fierté économique, par le développement, le dynamisme et la compétence de ses hommes d'affaires » n'a rien annoncé de tellement nouveau par rapport aux thèmes qu'il avait développés tout au long de sa campagne pour reconquérir le leadership de son parti.

Parlant plus spécifiquement des propositions de marché commun entre le Québec et le reste de l'Amérique du Nord, mises de l'avant ces derniers temps, M. Bourassa déclare que pour que la chose soit possible, il est essentiel que le Québec soit compétitif à tous les points de vue, notamment en matière de fiscalité et de coût des services sociaux.

Même s'il ajouta en conférence de presse que, pour lui, la sécurité et la santé des travailleurs ne sont pas négociables, l'ancien premier ministre trouve aberrant qu'en période de difficultés économiques, les cotisations des employeurs à la Commission de santé et sécurité au travail aient augmenté d'un milliard de dollars. Le gouvernement, dit-il, doit donc tenir compte de ces contributions accrues dans la fiscalité des entreprises.

M. Bourassa a également parlé de ses rencontres privées, plus tôt cette semaine, avec le grand financier américain David Rockefeller, y voyant la preuve qu'un Québec « politiquement stable » sous sa gouverne, pourrait faire de bonnes affaires avec nos voisins du sud. Pour sa part, M. Bourassa s'est trouvé un nouvel argument pour mousser sa politique de vente de surplus énergétiques vers les États-Unis : cela aiderait, dit-il, à réduire les problèmes écologiques et notamment l'épineuse question des pluies acides.

« Peut-on continuer bien longtemps à refuser d'investir dans la construction de barrages



Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Le chef libéral n'est pas un chaud partisan du projet Archipel.

hydroélectriques, alors qu'on a des surplus renouvelables d'électricité, que cette énergie est non polluante et préférable aux dangers des centrales nucléaires ou à la pollution des centrales au charbon et que ces investissements permettraient d'injecter des milliards dans l'économie québécoise et de créer des milliers d'emplois ? »

Toutefois, M. Bourassa, (« d'après les renseignements que j'en ai et je n'ai pas en mains toutes les données »), ne donnerait pas suite, cependant, au projet Archipel dans la région montréalaise.

M. Bourassa, par ailleurs, n'a pas tellement confiance dans les mesures économiques que doit annoncer le premier ministre Lévesque dimanche pour relancer l'économie. « Tant mieux si je me trompe, on ne peut pas être contre le développement économique du Québec et le

mieux-être de ses citoyens. Tant mieux aussi si M. Parizeau abroge enfin ou diminue à tout le moins la taxe ascenseur sur l'essence qui a tant nui à l'économie du Québec. Mais ce serait bien la première fois en cinq ans que les péquistes arrivent avec quelque chose de concret pour relancer l'économie ».

Pour sa part, il est prêt à vanter les mérites du Québec outre-frontière et à continuer de vendre ses idées énergétiques comme il l'a fait cette semaine avec M. Rockefeller. C'est pourquoi, a-t-il annoncé en conférence de presse, « sans vouloir enlever à M. Bernard Landry son titre de ministre chargé du commerce extérieur, je me rendrai aux États-Unis chaque fois qu'on m'en fera la demande pour vanter le Québec. Je l'ai fait lorsque j'étais premier ministre, je le ferai comme chef de l'opposition ».

Bourassa répondra à Lévesque à Radio-Québec

■ COMPTON — Les libéraux auront droit eux aussi à une heure d'antenne à Radio-Québec. Pour exprimer leur point de vue sur le vaste projet de relance économique du gouvernement Lévesque.

Alors que le premier ministre Lévesque prononcera son discours à la nation et répondra aux questions des journalistes, depuis le Salon rouge de l'Assemblée nationale dimanche soir, entre 18h30 et 19h30, le chef du PLQ, Robert Bourassa pourra lui répliquer dès le lendemain. À la même heure et au même poste.

Toutefois, le leader libéral aura fort à faire s'il veut rivaliser avec M. Lévesque tout au long de la semaine prochaine, puisque celui-ci accordera un nombre exceptionnel d'interviews aux médias électroniques à partir de lundi : d'ailleurs, comme par hasard, il sera interviewé à TVA à peu près au même moment où Robert Bourassa s'adressera aux téléspectateurs de « l'autre télévision ». Le même soir, M. Lévesque sera au « Point » et plus tard dans la semaine il « fera » la prestigieuse émission d'information du réseau anglais de Radio-Canada, « The Journal ».

ENCAN PAR CATALOGUE

INVESTISSEZ DANS LES TAPIS PERSANS

Nous venons de recevoir une nouvelle cargaison de tapis persans certifiés d'excellente qualité, ainsi que de carpettes et tapis de passage. Entre autres : Qums pure soie, Nains, Harzes, Original Royal, Kerman, Figned Kashan, Mud Mashads, Hammedans, Trital, ainsi que des tapis antiques, venus de successeurs.

Nous garantissons la qualité exceptionnelle de notre marchandise et sommes certains que personne ne peut vous offrir de plus bas prix. Venez en juger par vous-mêmes. Offrez-nous l'occasion de vous le prouver.

Comptant, chèques personnels et principales cartes de crédit.

Vente à l'Hôtel de Ville

Ville Mont-Royal

90 avenue Roosevelt

514-739-3784

Samedi 12 novembre à 13 heures 30

Saeed International

AVIS AUX PASSAGERS À DESTINATION DE NEW YORK

Pour le bénéfice des passagers de la région de Montréal dont les projets de voyage peuvent être affectés en raison de l'interruption du service direct à New York par Greyhound Voyageur à ajusté son horaire régulier vers Cornwall, Ontario, dans le but de fournir un lien amélioré avec son service tout récemment instauré dans les Adirondacks vers la ville de New York.

Les colis et envois spéciaux (Parbus) peuvent également être expédiés via la même route.

Cette modification à l'horaire permettra aux passagers voyageant sur le circuit Montréal/New York dans les deux directions d'effectuer un transfert à Cornwall. Ceux qui envisagent de voyager ailleurs aux États-Unis peuvent effectuer des transferts pour la majorité des destinations aux États-Unis par l'entremise du réseau National Trailways Bus System à New York.

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs et horaires, appelez VOYAGEUR au 842-2281.

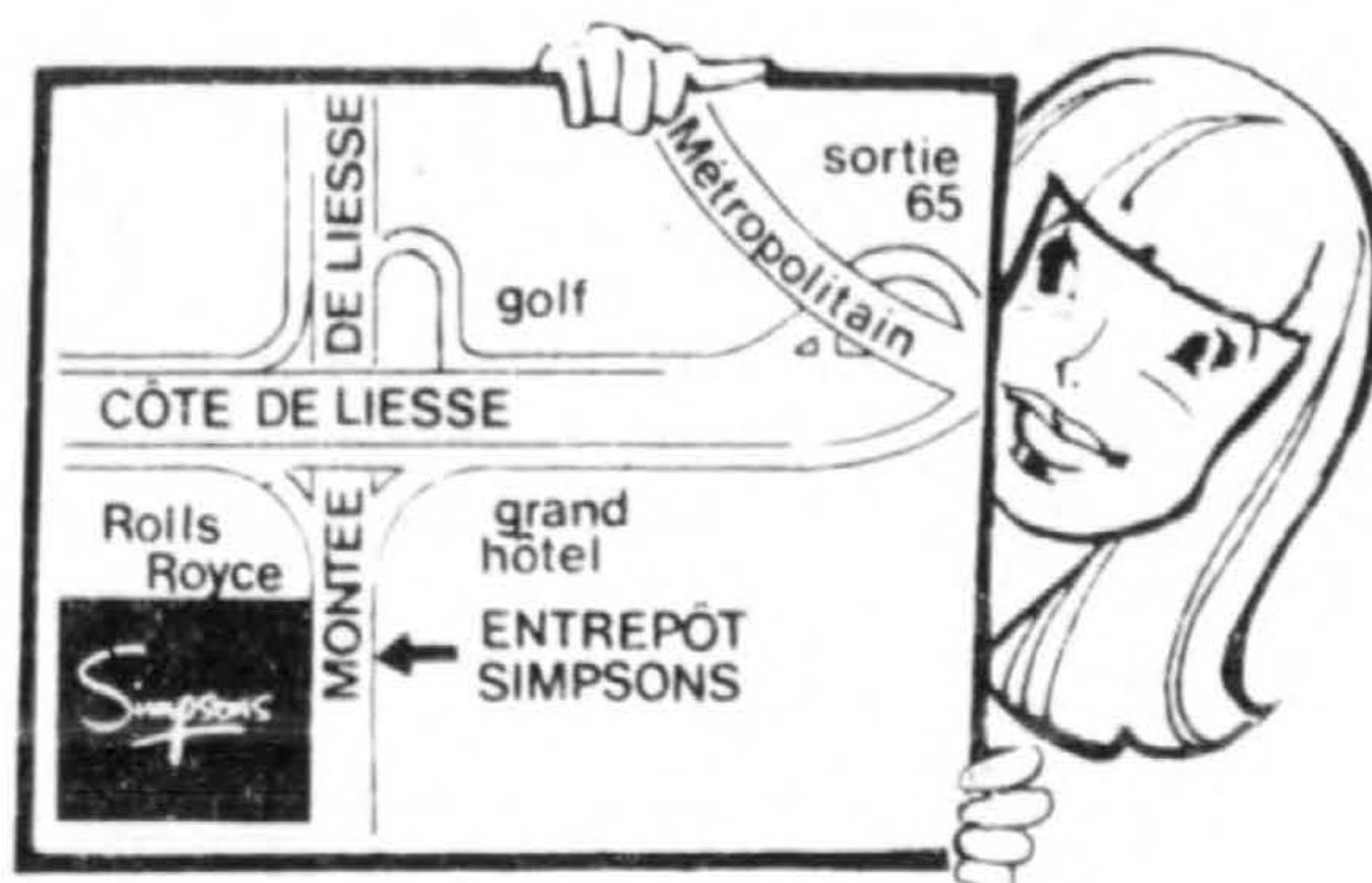
Voyageur



Le samedi 12 novembre de 8h30 à 17h. Un événement à ne pas manquer!

GRAND SOLDE À L'ENTREPÔT SIMPSONS

**AU
110 MONTÉE DE LIESSE SUD,
VILLE ST-LAURENT**



**L'endroit
est facile à trouver!**

EN VENANT DE L'EST:
prendre la sortie 65 sur le boulevard Métropolitain et rouler 2 milles vers l'ouest sur la route de service. Tourner vers le nord à Montée-de-Liesse, puis à gauche pour aller vers le sud sous le boulevard Côte-de-Liesse.

EN VENANT DE L'OUEST:
prendre la route de service sur le boulevard Côte-de-Liesse à la hauteur de l'usine Rolls Royce, rouler 1/2 mille à l'est de l'usine Rolls Royce, tourner à droite sur Montée-de-Liesse.

Venez au grand solde à l'entrepôt Simpsons... maintenant situé au 110, Montée de Liesse sud! Vous trouverez de tout pour la maison à des prix formidables! Vous apprécierez notre service courtois et bien entendu la fameuse garantie Simpsons: "Satisfaction ou remboursement". Soyez au rendez-vous le samedi 12 novembre. Si la livraison est nécessaire, elle sera faite moyennant des frais en rapport avec l'article (sauf indication contraire). Tous les articles sont sujets à des ventes antérieures.

MEUBLES POUR SALLE À DINER

1 seul. Ens. 7 pces pour salle à diner de "Palliser". Table, 3 chaises, 1 fauteuil, bahut et vaisselier.....	Prix orig. Simpsons \$1079	\$859
1 seul. Ens. 5 pces pour salle à diner de "Universal". Table, 3 chaises, 1 fauteuil.....	Prix orig. Simpsons \$1041	\$777
1 seul. Ens. 5 pces pour salle à diner de "HPL". Table, 3 chaises, 1 fauteuil.....	Prix orig. Simpsons \$1305	\$935

ENSEMBLES DE CUISINE

1 seul. Ens. 5 pces avec table ronde 42" et 4 chaises ton épice.....	Prix orig. Simpsons \$499	\$369
1 seul. Ens. 5 pces avec table ronde à dessus en verre et base rotin, 4 chaises rotin.....	Prix orig. Simpsons \$499	\$369
1 seul. Ens. 5 pces avec table rectangulaire et 4 chaises ton brun.....	Prix orig. Simpsons \$399	\$299

MEUBLES POUR VIVOIR

1 seul. Ens. modulaire de "Bauhaus" avec recouvrement beige.....	Prix orig. Simpsons \$599	\$475
1 seul. Ens. modulaire de "Bauhaus" avec recouvrement brun.....	Prix orig. Simpsons \$699	\$499
4 seul. Ens. modulaire de "Bauhaus" avec recouvrement brun.....	Prix orig. Simpsons \$599	\$450
1 seul. Ens. modulaire de "Bauhaus" avec recouvrement bleu.....	Prix orig. Simpsons \$769	\$385
1 seul. Ens. modulaire de "Liberty" avec recouvrement beige.....	Prix orig. Simpsons \$699	\$449
1 seul. Canapé contemporain avec recouvrement beige.....	Prix orig. Simpsons \$499	\$399
1 seul. Canapé et fauteuil. Style provincial français. Recouvrement vert.....	Prix orig. Simpsons \$1048	\$789
1 seul. Canapé et fauteuil style traditionnel.....	Prix orig. Simpsons \$1158	\$874

TABLES DE NUIT

8 seul. Tables de nuit variées, 1 de chaque style.....	Prix orig. Simpsons Spécial	\$25
--	-----------------------------	-------------

PLUS D'ESPACE pour faciliter vos emplettes
PLUS D'EMPLOYÉS pour mieux vous servir.
GRATUITS! Ballons offerts aux enfants, jusqu'à épuisement du stock.

MEUBLES POUR CHAMBRE À COUCHER

1 seul. Ens. 3 pces pour chambre à coucher de "Goldcrest". Chiffonnier, commode triple et table de nuit. Amande.....	Prix orig. Simpsons Spécial	\$499
15 seul. Châlit réglable.....	Prix orig. Simpsons \$34.99	\$10
1 seul. Lit fini laiton 54".....	Prix orig. Simpsons \$319.98	\$159⁹⁸
1 seul. Sommier-tapissier 48".....	Prix orig. Simpsons Spécial	\$39⁵⁰
8 seul. Sommier-tapissier 39".....	Prix orig. Simpsons Spécial	\$39⁵⁰
1 seul. Lit 39".....	Prix orig. Simpsons \$159	\$89⁹⁹
1 seul. Lit 39".....	Prix orig. Simpsons \$249	\$149

CANAPÉS-LITS

1 seul. Canapé-lit de "Kroehler".....	Prix orig. Simpsons \$689	\$439
1 seul. Canapé-lit de "Liberty" avec recouvrement beige.....	Prix orig. Simpsons \$499	\$349
1 seul. Canapé-lit de "Sealy" avec recouvrement beige.....	Prix orig. Simpsons Spécial	\$299

TECK ET ROTIN

2 seul. Table en teck pour salle à diner avec rallonges.....	Prix orig. Simpsons \$219	\$139
1 seul. Ens. en teck pour salle à diner, 1 table et 4 chaises.....	Prix orig. Simpsons \$615	\$455
4 seul. Coffre en rotin; moyen ou grand \$99 et \$129.....	Prix orig. Simpsons \$59 et \$79	\$59 et \$79
1 seul. Table à café rotin.....	Prix orig. Simpsons \$219	\$159
1 seul. Armoire en teck.....	Prix orig. Simpsons \$749	\$499

FAUTEUILS D'APPOINT

1 seul. Fauteuil berçant pivotant de "Kroehler" avec recouvrement rouille.....	Prix orig. Simpsons \$289	\$199
1 seul. Fauteuil avec recouvrement brun.....	Prix orig. Simpsons \$299	\$225
1 seul. Fauteuil.....	Prix orig. Simpsons \$299	\$150
1 seul. Fauteuil moderne avec recouvrement beige.....	Prix orig. Simpsons \$125	\$75

Rayon 401, entrepôt seulement

BONS ACHATS POUR LE DIVERTISSEMENT

Modèles d'étalage et de démonstration. Tous entièrement garantis et en parfaite condition de fonctionnement.

RADIOS

Divers radios de table, réveils et AM FM magnétophone à cassette dans la sélection.
Prix orig. Simpsons \$29 à \$309.95

18⁹⁵ à 99⁹⁵

TÉLÉVISEURS NOIR/BLANC

Modèles 12" dans la sélection.
Prix orig. Simpsons \$99 à \$159.95

\$79 à 109⁹⁵

STÉRÉOS

Divers stéréos de marques réputées telles que "Technics", "Pioneer", "Telefunken", "Lloyd's" dans le groupe.
Prix orig. Simpsons \$299.95 à \$1449

\$129 à \$699

TÉLÉ-COULEUR

Vaste sélection de téléviseurs de marques réputées telles que "RCA", "Zenith", "Panasonic" en 12", 14", 20" et 26". Modèles d'étalage, de démonstration et quelques modèles 1983 dans boîtes scellées.
Prix orig. Simpsons \$399 à \$1349.99

\$299 à \$999

BASES POUR TÉLÉ/STÉRÉO

Divers modèles dans la sélection.
Prix orig. Simpsons \$35 à \$249

17⁵⁰ à \$129

MAGNÉTOSCOPES

Diverses marques réputées dans la sélection.
Prix orig. Simpsons \$458 à \$799

\$399 à \$599

Rayon 395, entrepôt seulement

ARTICLES DE SPORT

40 seul. Cycles-exerciseurs.....	Prix orig. Simpsons \$119.99	69⁹⁸
24 seul. Cycles-exerciseurs.....	Prix orig. Simpsons \$94	69⁹⁸
8 seul. Tables de ping-pong.....	Prix orig. Simpsons \$140	89⁹⁸
4 seul. Dessus de conversion pour tables de ping-pong.....	Prix orig. Simpsons \$59.98	29⁹⁸

**PLUS DE NOMBREUX
AUTRES SPÉCIAUX
NON ANNONCÉS**

TAPIS DE MOQUETTE

50 seul. 2' x 3'.....	Prix Simpsons \$5
60 seul. 3' x 5'.....	Prix Simpsons \$10
25 seul. 4' x 6'.....	Prix Simpsons \$20
50 seul. 6' x 9'.....	Prix Simpsons \$69

Rayon 376, entrepôt seulement

MEUBLES JUVÉNILES

Rabais 30%

Sélection de meubles juvéniles.
Rayon 473, entrepôt seulement

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS BEAUMARK

Grand solde de modèles d'étalage, modèles usagés et de démonstration - tous en parfaite condition de fonctionnement. La sélection comprend cuisinières, réfrigérateurs, lave-vaisselle, congélateurs, machines à laver, séchoirs, fours micro-ondes, humidificateurs et climatiseurs.

Prix Simpsons **139⁹⁸ à 879⁹⁸**
Rayon 430, entrepôt seulement

ASPIRATEURS BEAUMARK

Solde de modèles d'étalage et de démonstration. La sélection comprend modèles verticaux, traîneau et aspirateurs-balai.

Prix Simpsons **49⁹⁸ à 299⁹⁸**
Rayon 371, entrepôt seulement

QUINCAILLERIE

1/2 prix! Divers coffres à outils "Beach"
8 seul. Établi mural "Black & Decker"

Prix ord. Simpsons \$60 **29⁹⁹**
Variété de radiateurs à quartz et électriques remis à neuf. Variété de tondeuses à essence ou électrique, rotoculteurs et taille-haie remis à neuf.
Prix ord. Simpsons \$34.99 à \$439

\$23 à \$399

Rayon 690, entrepôt seulement

Étant donné l'envergure du solde d'entrepôt Simpsons du samedi 12 novembre

**LE CENTRE
DE SOLDE D'ENTREPÔT SIMPSONS**
au 110 Montée de Liesse sud à Ville St-Laurent
SERA FERMÉ AUJOURD'HUI LE 11 NOVEMBRE

